La météo

Aujourd'hui: melange de nuages et de soleil.

Minimum 15° Maximum 24°

Demain: partiellement ensoleille, chaud et humide.

DETAILS CAHIER SPORTS

LIVRES

«LE PARC JURASSIQUE»

un des meilleurs thrillers des dernières années

Page C1



649 8 13 23 31 39 41 7

3 4 8 23 33 37 1

MONTRÉAL 350e

La Presse Dimanche

GAREAU mazda

10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

4

• MONTRÉAL, DIMANCHE 19 JUILLET 1992 108e ANNÉE Nº 262 42 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Temiscamingue : 55 cents Îles de La Madeleine : 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est) : 65 cents
À domicile par porteurs : 60 cents Routes motorisées : 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 Vic Vogel

Sports



Sommaire

Addition croisées C10
Annonces classées
immobilier ..... B9 à B11, C9
marchandises C9
emplois C9
automobiles ..... C9 à C11
propositions d'affaires A8
Bandes dessinées B12
Décès C11
Êtes-vous observateur? B9
Feuilleton B11
Horoscope B10
Le bridge C9
Le monde B1, B7
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C4 à C12
ciné-horaires C8
télé-horaires C7
Loteries A4
«Mot mystère» C10
Sciences B5
Cahier sports
Foglia au Tour S5



Un miracle que Marlon ait survécu

Les causes de la tragédie demeurent inconnues

MARIE-FRANCE LÉGER

«J'ai perdu mon ange, mon Andrew. J'arrive de l'hôpital. Marlon a une partie de la colonne vertébrale fracturée. Un 16e de pouce plus loin et il était paralysé à vie. Il a été plié en deux au moment de l'accident. Ça prendra du temps.» À l'arrière, un hurlement de douleur s'est fait entendre.

«Excusez-moi, c'est ma fille (Bryna, 10 ans)», a précisé hier soir au téléphone le père des deux enfants, M. Jeffrey Kuhnreich. D'une voix brisée, il a souligné que, dans les circonstances, sa femme Etta «est plus courageuse» que lui.

Son beau-père, Isadore Caron, 64 ans, qui conduisait la fourgonnette retrouvée vendredi dans le ravin d'un viaduc de l'autoroute 15, souffre de commotion. «Il parle mais il délire. Il est très blessé mais il va survivre. Ça va être long. On ne sait pas encore ce qui a causé l'accident», a repris l'avocat.

S'il a pris la peine de répondre aux questions de *La Presse* c'est avant tout, dit-il, pour remercier «ses concitoyens québécois» et tout particulièrement les deux chercheurs bénévoles, Thomas Nicholson et Stanley Love.

«Transmettez-leur mon message. Je les remercie. J'ai dit que j'offrirais une récompense. Je suis un homme d'honneur. Que l'un des deux m'appelle à mon bureau. Mais pas avant sept jours, je n'y serai pas...». Les funérailles du petit Andrew seront célébrées à 16h15 aujourd'hui, à la chapelle Paperman, au 5605 Côte-des-Neiges.

Pour leur part, les médecins de l'Hôpital de Montréal estiment que Marlon, 7 ans, est un miraculé. «C'est incroyable qu'il s'en soit sorti. Trois jours sans manger ni boire!», s'est exclamé un des deux médecins qui a demandé à garder l'anonymat.

Et à Saint-Constant hier, Thomas Nicholson, 41 ans, un des deux bénévoles, se remettait peu à peu de ses émotions. «Marlon m'a dit qu'il avait senti le coeur de son petit frère et qu'il ne battait plus», s'est-il rappelé en se raclant la gorge.

Des voisins et des amis lui ont rendu visite toute la journée. Entouré de sa femme Lucie et de deux de ses quatre enfants, il a avoué ne pas avoir dormi de la nuit. Il a veillé tard avec son ami Stanley, qui habite Saint-Philippe-de-Laprairie, et bu quelques bières en sa compagnie pour mieux supporter la scène d'horreur dont ils avaient été témoins quelques heures plus tôt.

«On l'a couché sur l'arbre entre les deux ponts. Il a dit qu'il avait mal au dos. On l'a mis sur des couvertures. Il ne pesait pas plus qu'une plume. Il avait souillié son pantalon. Il ne pleurait pas. Il avait l'air perdu. Je braillais comme un *criss*», a-t-il raconté, d'un ton saccadé, en parlant du jeune survivant.

VOIR MIRACLE EN A 2



Premier arrive sur les lieux de l'accident du viaduc de l'autoroute 15, Thomas Nicholson s'est rappelé une vision d'horreur. En l'écoutant, sa femme, Lucie, se penche avec tristesse sur l'épaule de leur fille Christina. «Ce n'est la faute de personne de ne pas les avoir trouvés avant. On ne pouvait pas voir le camion de la route, ni des airs.»

PHOTOS BERNARD BRAULT, *La Presse*

Bosnie: un test décisif

d'après AFP

BELGRADE

Le secrétaire au Foreign Office, et président en exercice de la CEE, M. Douglas Hurd, a estimé hier à Belgrade que «le moment du test» était arrivé dans la guerre en Bosnie-Herzégovine après le nouvel accord de cessez-le-feu entre Musulmans, Serbes et Croates.

«Je suis un peu plus optimiste», a dit M. Hurd lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une série de rencontres avec les dirigeants serbes et yougoslaves. Toutefois, M. Hurd s'est s'empressé d'ajouter que, s'il n'était «toujours pas désespéré, il restait réaliste» devant les «nombreux dangers» qui persistent d'une poursuite du conflit.

Pour M. Hurd, qui est arrivé vendredi soir à Belgrade après avoir passé la journée à Sarajevo, «l'élément le plus crucial» pour une paix future est le respect du cessez-le-feu conclu vendredi à Londres et qui doit entrer en vigueur pour 14 jours aujourd'hui à 18h00 locales (10h00 hne).

M. Hurd avait annoncé qu'il délivrerait «un message assez froid» aux dirigeants serbes qui, selon lui, portent la principale responsabilité de «ce qui s'est passé et se passe» en Bosnie-Herzégovine. «Le moment du test est venu» et «la réponse viendra sur le terrain et non d'une signature au bas d'un document», a-t-il dit. «Au cours des prochaines semaines, il deviendra clair si les républiques de l'ancienne Yougoslavie opèrent un retour à la paix ou s'enfoncent vers le désastre», a-t-il ajouté. Nos informations en page B 1.

Le spectacle du Parc des Îles: aujourd'hui, peu importe le temps

BRUNO DOSTIE

Pendant que l'herbe toute fraîche de l'amphithéâtre du tout nouveau Parc des Îles séchait, les artistes profitaient de cette journée de grâce pour continuer à répéter en vue du grand spectacle «Montréal, ville francophone» que le temps incertain a forcé les organisateurs à remettre à aujourd'hui.

C'est donc à 14h30 cet après-midi que Michel Rivard, l'hôte de cette première des trois grandes journées de fête dans l'île Sainte-Hélène en l'honneur du 350e anniversaire de la fondation de Montréal, donnera le signal de départ de ces dix heures de chanson qui devraient se prolonger au moins jusqu'à 23h30.

Comme il était initialement prévu pour hier soir, la fermeture du métro sera retardée jusqu'à trois heures du matin.

Ce qui reste vrai, peu importe l'évolution de la météo, puisque la partie du spectacle qui est au programme de la soirée, à compter de 19h, aura lieu même en cas de pluie. Pour cette «Francofête du 350e» électrique, Diane Dufresne, Laurence Jalbert, Michel Pagliaro, Richard Séguin et Gilles Vigneault se joindront à Michel Rivard pour accueillir leurs invités Français Julien Clerc, Maxime LeForestier et Renaud, et leur amie Belge Maurane.

L'ambassadeur de la biguine martiniquaise Francesco et ses quatorze musiciens, et les douze Zaïrois de Papa Wemba, au programme de la fin de l'après-midi, se joindront également à eux, de même que quelques invités surprise, pour le clou de cette journée consacrée à la francophonie. De les entendre tous dans le *Toujours vivant* de Gerry Boulet et Michel Rivard qui les rassemblera au finale, devrait être particulièrement émouvant.

Conçue pour saluer le caractère français de Montréal, la programmation d'aujourd'hui réunit en plus les cinq «rappeuses» belges de Zap Mama, qui se produiront entre 16h30 et 19h, en compagnie de Papa Wemba, Francisco et des Québécois Vilain Pingouin, Richard Séguin et Rivard toujours, dans un volet qui se veut plus rythmé.

Et le tout débute à 14h30, avec un volet acoustique, au cours duquel la Bande Magnétik et Hart

VOIR SPECTACLE EN A 2

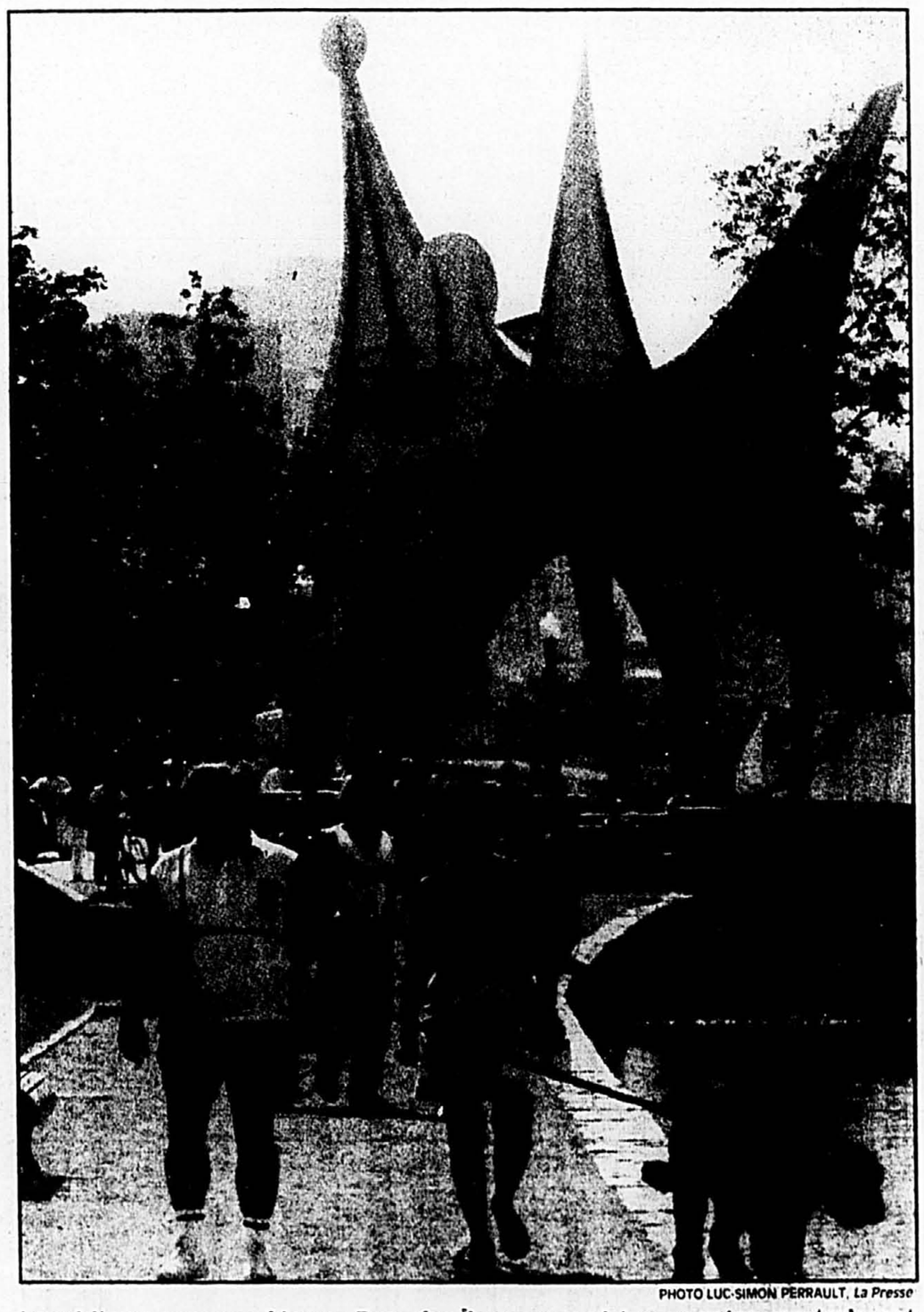


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Les visiteurs accourus hier au Parc des Îles pour assister au méga-spectacle ont profité de l'occasion pour visiter le nouveau parc.

Un drame passionnel fait deux morts

BRUNO BISSON

Un autre drame passionnel est venu s'ajouter à la liste déjà fort longue des derniers mois, hier, avec la mort tragique d'une jeune femme de 28 ans, Josée Matthieu, dont le corps a été retrouvé par son fils de cinq ans au sous-sol de la maison familiale, à Pincourt, à la pointe ouest de l'île de Montréal.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, appelés sur les lieux, devaient plus tard retrouver le corps du compagnon de la victime, Pierre Roy, 36 ans, pendu dans la remise à l'arrière de la maison unifamiliale de la rue du Souvenir.

La maison était à vendre, le couple s'étant séparé depuis peu. Vendredi, les deux enfants de Mme Matthieu (Pierre Roy était père du cadet) n'avaient pas passé la nuit à la maison, leur garde ayant été confiée à des amis. Le couple avait à régler des choses...

Bien que la SQ hésite encore à parler d'un meurtre suivi d'un suicide, tout semblait indiquer, hier, que Pierre Roy a frappé son ex-amie d'un coup de couteau au ventre avant de mettre fin à ses jours, dans la nuit de vendredi à samedi.

Selon des informations, non confirmées par la SQ, la police de Pincourt s'était rendue à quelques reprises à la maison de la rue du Souvenir, en raison de disputes familiales.

Cette pénible tragédie soulève une fois de plus les problèmes reliés à la protection des femmes aux prises avec un ex-conjoint incapable de supporter une rupture, ainsi que les difficultés d'application, par

VOIR DRAME EN A 2

Une enquête sur le comportement sexuel des Français rend perplexe



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

C'est un sujet très sérieux mais, Dieu seul sait pourquoi, quand il arrive sur le tapis — c'est-à-dire très très souvent — ça tourne neuf fois sur dix à la plaisanterie, notamment en France. Je veux parler du sexe. Très gros sujet de conversation dans le pays, au bureau à table, au bistrot, à la télé. Mais sur le mode de la rigolade gauloise.

Le rapport sur le comportement sexuel des Français, que vient de rendre public le très sérieux Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), a fourni un sacré sujet aux journalistes et autres humoristes. Lesquels reconnaissaient au passage l'importance du travail effectué. D'abord il s'agit du sida, de l'évaluation de la population «à risque» et de l'utilisation des préservatifs. Ensuite cette enquête menée auprès de quelque 20 000 Français âgés de 18 à 69 ans est l'une des premières achevées depuis une vingtaine d'années dans les grands pays occidentaux (des enquêtes similaires sont en cours, notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis).

À lire en détail la méthodologie utilisée, on se dit qu'il s'agit probablement de la meilleure enquête possible: un questionnaire élaboré pendant des mois, testé au cours d'une pré-enquête, un échantillon nombreux, des enquêteurs professionnels et spécialement formés pour cette mission délicate.

Le résultat rend perplexe, malgré l'anonymat garanti, toutes les subtilités du questionnaire et les techniques des contre-vérifications. Est-ce le vrai tableau de la sexualité en France ou bien est-ce que les sondés n'ont pas spontanément répondu dans le sens de ce qu'ils croyaient être un comportement «normal».

Des réponses vont de soi

Certaines réponses vont de soi, et on s'en serait douté. Exemple: les hommes jeunes entre 18 et 24 ans ont un nombre moyen de partenaires beaucoup plus élevé que les «vieux» (et à 44 ans, la moyenne dégringole). Même tendance, moins tranchée, chez les femmes de 25 à 34 ans.

Une indication majeure et encourageante — mais à prendre avec des pincettes: si l'usage régulier du préservatif reste très marginal, il serait beaucoup plus répandu au sein de la population à risques. Chez ceux qui se déclarent multipartenaires, 65 p. cent des hommes et 51 p. cent des femmes auraient utilisé la

PARIS FRANCE

célèbre capote anglaise au moins une fois dans les douze derniers mois. Mais 85 p. cent des 18-19 ans et 75 p. cent des 20-24 ans hommes. Ce qui indiquerait que les campagnes menées chez les jeunes a déjà donné des résultats. La question étant toujours: les sondés répondent-ils ce que la normalité leur souffle de répondre?

Les chiffres concernant deux chapitres majeurs rendent quelque peu sceptiques. Un: l'homosexualité, notamment masculine. Deux: combien de fois les gens font «ça» dans le mois.

Sur l'homosexualité, j'imagine que d'autres que moi seront étonnés par les chiffres de l'INSERM (qui admet tout de même que sur ce délicat sujet, les résultats sont certainement sous-évalués). De sondés masculins ayant eu, ne serait-ce qu'une fois dans leur vie, eu des rapports avec un partenaire du même sexe, il n'y aurait que 4,1 p. cent — un chiffre même légèrement inférieur à une enquête française sérieuse de 1970, et qui donnait 5 p. cent.

Cependant, si l'on isole ceux qui déclarent avoir eu des rapports de ce genre dans les 12 derniers mois, il n'y a plus que 1,1 p. cent (un virgule un) des hommes! Avec cette nuance pour le moins savoureuse: la moyenne double carrément si le sondé est de la région parisienne! (Serait-ce une question de climat?)

(Parenthèse concernant ceux qui fréquentent les professionnelles: 33 p. cent, tous âges confondus, mais 5,7 p. cent chez les 18-24 ans. Chiffres qui pourraient correspondre à l'activité constatée en moyenne à la porte Saint-Denis à Paris).

Combien de fois?

Arrivons enfin à la question qu'on se pose le soir en voyant rentrer son voisin de palier, ou le matin en payant le marchand de journaux. C'est combien de fois? Réponse de l'INSERM, assez proche de 15 p. cent de femmes qui n'ont rien fait dans le dernier mois, la moyenne nationale, tous âges confondus, serait... huit fois chez les hommes et sept fois chez les femmes, avec des pointes bien normales chez les 25-44 ans, dépassant les dix fois.

Ce qui donnerait à penser que votre voisin de palier et votre marchand de journaux sont bien cachottiers, ou en tout cas qu'ils le font sans ameuter tout le quartier. Les Français seraient-ils si surprenants? ou radicalement différents des autres? On peut se demander si notre sondé, à cette question cruciale, ne cherche pas à donner la réponse normale: ni impuissant ni obsédé sexuel.

Afin que vous n'ignoriez plus rien de cette affaire, sachez — en vrac — que 84 p. cent des hommes se sont masturbés au moins une fois dans leur vie (42 p. cent des femmes), que 76 p. cent ont un jour connu la fellation (femmes: 66), 79 p. cent le cunnilingus (femmes: 75 p.cent), 30 p. cent la pénétration anale (24 p. cent des femmes).

Information aussi globable que capitale: si l'on met de côté les 18-24 ans où le dépucelage parfois n'est pas encore consommé, le pourcentage de Français et Françaises ayant au moins une fois eu un rapport sexuel dans leur vie (une fois, ce n'est pas beaucoup, mais c'est beaucoup plus que zéro), on atteint des scores de scrutins soviétiques ou albanais des meilleures années: 98,8 p. cent des hommes de 35-44 ans, et, mieux encore, de 99,2 p. cent chez les femmes du même âge! Une sacrée révélation. Mais, en fait, la vraie enquête à faire, ce serait sur ce petit 1,7 p. cent des hommes de 55-69 ans qui n'ont R-I-E-N fait de ce genre dans leur vie. C'est presque aussi original, justement, que le SEUL Albanais qui, à l'époque, avait voté contre le camarade-président Enver Hodja.

Des députés conservateurs de l'Ouest défendent le triple-E

d'après Canadian Press
OTTAWA

■ Certains députés conservateurs de l'Ouest affirment qu'ils ne laisseront pas les Québécois, notamment le premier ministre Brian Mulroney, détruire le Sénat triple-E proposé.

Al Johnson, député de Calgary, est déterminé à s'y opposer.

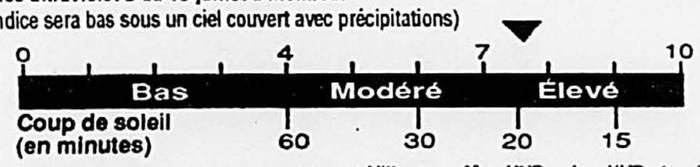
Même les députés qui ne sont pas personnellement engagés envers le Sénat triple-E font observer qu'il est appuyé si fortement dans l'Ouest, en particulier en Alberta, que le gouvernement fédéral n'a pas d'autre choix que de le faire sien.

«Si la formule acceptée était modifiée, cela serait ressenti comme un véritable affront», a dit David Worthy, qui représente la circonscription de Cariboo-Chilcotin, en Colombie-Britannique.

Les députés de l'Ouest font désormais front commun avec le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, lui-même député de l'Alberta, qui a été critiqué par plusieurs de ses collègues du cabinet fédéral pour avoir négocié un accord constitutionnel qui donnerait à chaque province un nombre égal de sénateurs.

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 19 juillet à Montréal
(l'indice sera bas sous un ciel couvert avec précipitations)



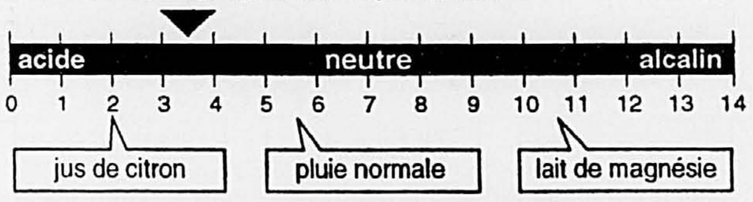
L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice **modéré** de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice **élevé** de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	7,6	13h03	10h à 16h
Montréal	7,6	12h55	10h à 16h
Ste-Agathe	7,6	12h57	10h à 16h
Sherbrooke	7,6	12h47	10h à 16h
Drummondville	7,4	12h50	10h à 16h
Québec	7,2	12h46	10h à 16h

© 1992 MTI Inc.

LA PLUIE

Indice de l'acidité des précipitations du 18 juillet à Montréal



(3,55) 130 fois plus acide que des précipitations normales

Le tableau ci-contre que La Presse publie au lendemain des dernières précipitations tombées sur Montréal indique le degré d'acidité de la dernière averse de neige ou de pluie. Le degré d'acidité de l'eau est mesuré par l'échelle pH, gradué de 0 à 14. Le pH 7 est neutre. Fait à noter, le sud du Québec reçoit des précipitations dont le pH moyen annuel est de 4,3 à 4,4. C'est dire que ce niveau d'acidité est d'environ 20 fois supérieur à la normale.

Infographie La Presse

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres **656**
à quatre chiffres **2314**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES** Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 19 JUILLET 1992
29-7-01

SUITE DE LA UNE

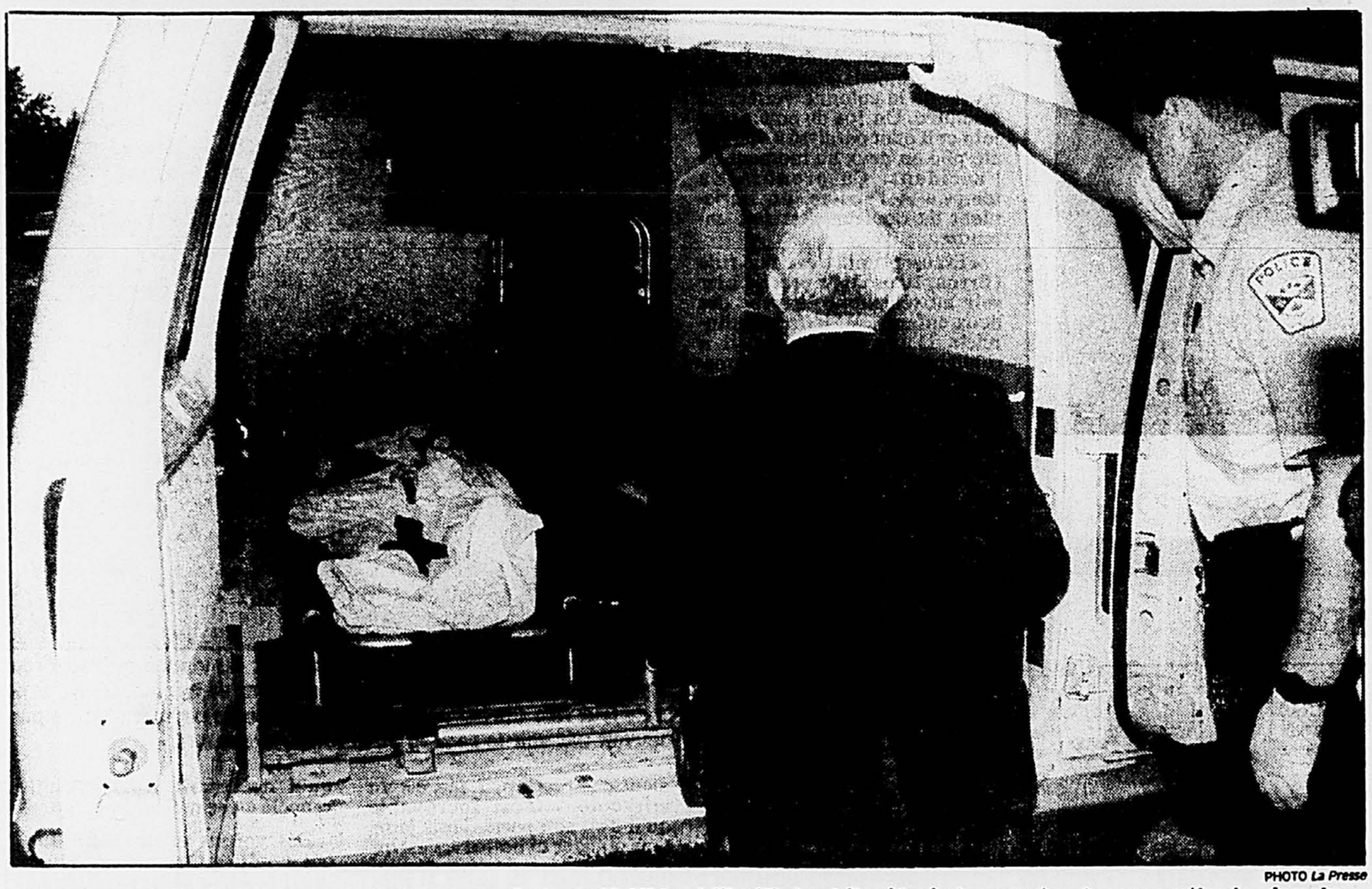


PHOTO *La Presse*

Les employés de la morgue transportent le corps de Josée Matthieu à l'Institut médico-légal où une autopsie sera pratiquée, demain.

DRAME

Un drame passionnel fait deux morts

les policiers ou les juges, des lois visant à éviter la répétition de ces drames passionnels.

Depuis le début du mois de mai, *La Presse* a recensé pas moins de six histoires de meurtres ou de tentatives de meurtres commis contre des femmes (dans les dossiers de la SQ et de la police de la CUM, uniquement), après une séparation.

Le 20 mai, un homme de 76 ans, Henri Laliberté, était arrêté après avoir présumément abattu sa jeune femme de 44 ans, Nicole Dubé-Bloomer, d'une balle à la tête. Quelques semaines plus tôt, la victime avait annoncé son intention de quitter le domicile du couple, à Verdun.

Le 25 mai, Pierre Lepage, 31 ans, tirait à bout portant sur la soeur de son ex-amie, Mme Rhéa Landry, qui devait succomber à ses blessures, six jours plus tard. Lepage s'est tiré une balle dans la tête, quelques minutes après l'agression, survenue dans l'est de la métropole.

Une semaine plus tôt il avait comparu au Palais de justice de Montréal, accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de son ex-amie. Comme il n'avait pas d'antécédents judiciaires de violence justifiant une détention préventive, Lepage fut relâché. Le coroner en chef du Québec a ordonné une enquête publique pour éclaircir les circonstances de cette tragédie.

Le 16 juin, une femme de 27 ans, Annie Dominique-Desjardins était abattue d'une balle à la tête à Saint-Augustin de Mirabel. Claude Gagné, 41 ans, qui était marié à une autre femme, attend son procès relativement à ce meurtre. Selon des proches de la victime, la jeune femme voulait quitter le présumé meurtrier.

Le 21 juin, Gino Assenti assassinait sa maîtresse de 27 ans, Immaculée-Barbara Pierre et abandonnait son corps dans le parc industriel d'Anjou, trois jours avant qu'il ne tente d'abattre son épouse devant une église. Assenti devait finalement mettre fin à ses jours à l'Oratoire Saint-Joseph, quelques heures plus tard.

Le 2 juillet, Ovila Matthieu tentait d'abattre son ex-épouse au moment où celle-ci se rendait au Palais de justice de Saint-Jérôme pour réclamer la garde de leur fillette. La jeune femme devait heureusement s'en tirer indemne mais son mari, désespéré, devait mettre fin à ses jours, après plusieurs heures de siège dans la paroisse de Saint-Lin, dans les Basses-Laurentides.

Dans ce cas également, la police avait déjà été appelée chez le couple en raison d'une dispute familiale.

Le 3 juillet, enfin, Virginica Pacuraru, 37 ans, était trouvée sans vie dans un chalet de Notre-Dame-de-la-Merci, où elle vivait avec Claude Langlais, qui devait mettre fin à ses jours après le meurtre. Encore une fois, la victime avait manifesté l'intention de quitter son ami.

MIRACLE

Un miracle que Marion ait survécu

M. Nicholson avait vu Andrew sur le siège avant, inanimé, appuyé contre la portière, les yeux ouverts, du sang sous le nez et la bouche. «J'ai vu son profil. C'était trop pour moi. C'était trop d'émotion», a-t-il expliqué, un voile de tristesse devant les yeux.

Quant au grand-père Caron, il a eu peur en le voyant. «Il était tout plissé à cause de l'eau. Il se tenait avec les membres pliés et la tête hors de l'eau comme une grenouille. Il avait du sang sur le visage, sur le nez et l'oeil. Pour moi, il a dû se frapper la tête contre le pare-brise.»

Lucie Nicholson a pleuré quand elle a su que c'était son mari qui les avait trouvés. Les gens de la ville, a-t-elle dit, ne savent pas qu'il y a des fossés et des ravins en bordure des routes. «Ils pensent que tout est plat. Thomas connaît très bien les routes. Il est travailleur saisonnier pour le ministère des Transports. Stanley et lui sont allés à l'école ensemble. Ils ont dit hier soir (vendredi) que c'est le meilleur coup qu'ils ont jamais fait», a-t-elle expliqué.

L'entrevue terminée, Thomas Nicholson s'est levé, fatigué, et s'est dirigé vers la maison. Coquette, le terrier, l'a suivi. Les poules se sont déchaînées. Son fils, Terence, 14 ans, s'est baissé pour cueillir des framboises. «Il a toujours pensé aux autres», a indiqué sa femme Lucie en souriant.

SPECTACLE

Le spectacle du Parc des îles: aujourd'hui, peu importe le temps

Le vétéran de la salsa Tito Puente, qui est l'auteur du «hit» *Oye Como Va* de Santana, évoque tout l'héritage latin. La Nouvelle-Orléans des Neville Brothers est le creuset de tous les métissages musicaux, du jazz au ska. Le rocker de Vancouver Tom Cochrane est l'un des noms les plus «hot» du Canada anglais. La grande dame du folk Buffy Ste-Marie, en plus d'un dernier disque qui a séduit la critique, a l'avantage d'être une Amérindienne d'origine Cree, comme les Kashtin sont Montagnais.

La question est donc de savoir si quant à elle, Mme Dion sera là avec le passeport qu'elle prend pour aller à Séville, ou celui qu'elle utilise pour se rendre au Gala de l'ADISQ?...

Rouge s'ajouteront aux Renaud, Clerc, Jalbert, Vigneault, Rivard et Séguin, pour un programme plus doux, convenant mieux au pique-nique sur l'herbe qui, espérons-le, aura eu le temps de sécher.

Rappelons que tout recommence samedi prochain, le 25 juillet, où pour saluer cette fois le caractère international de Montréal, Normand Brathwaite, entouré des Marjo, Nanette Workman, Julie Masse, Luc De Larochellière, Dan Bigras et Claude Dubois entre autres, reçoivent Britishs, Allemands, Espagnols, Russes, Algériens et Japonais.

On apprenait enfin par la dernière livraison du magazine *L'Actualité*, en kiosque depuis vendredi, que les invités de la dernière de ces trois journées de fête dans l'Île Ste-Hélène, celle du 15 août qui est à l'enseigne du «rythme des Amériques», mettra notamment en vedette Tom Cochrane, les Neville Brothers, Tito Puente, Buffy Ste-Marie, Kashtin et Céline Dion.

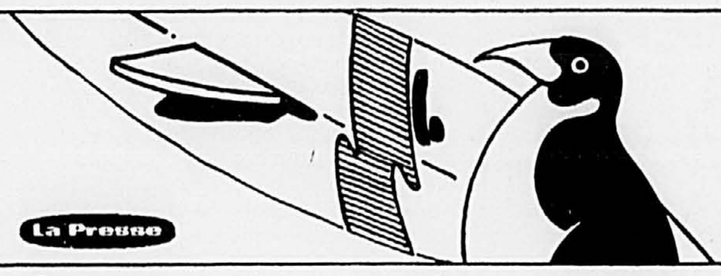
Précision

■ Mme Christianne Lauzon, le commissaire qui a déposé une plainte de voies de fait contre le président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, M. Vincent Arciresi, a tenu à préciser, hier à *La Presse*, que ce geste n'est pas lié aux tensions linguistiques qui couvent depuis plusieurs années au sein de cet organisme.

Dans un article publié en frontispice de *La Presse*, hier, une phrase pouvait laisser entendre que la plainte déposée par Mme Lauzon contre le président Arciresi, d'origine italienne, était relié à ce climat de «guerre larvée». Il n'en est rien.

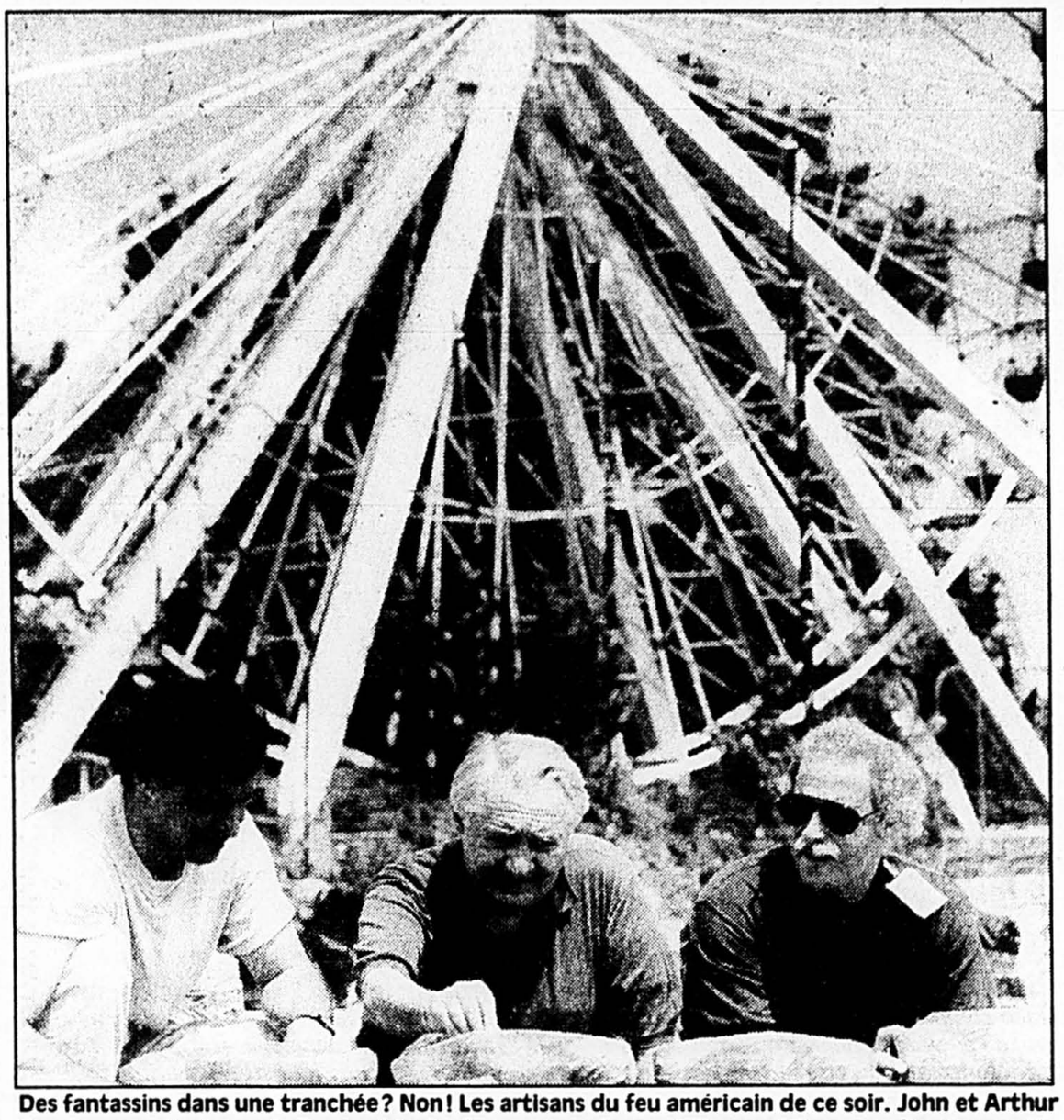
Mme Lauzon a effectivement porté plainte contre son président mais seulement en raison des gestes présumément posés par celui-ci lors de l'assemblée plénière des commissaires, le 9 juillet dernier.

LES ÎLES
ONT LE VENT DANS LES VOILES !
COURS DE DÉRIVEUR ET DE PLANCHE À VOILE
CET ÉTÉ, TOUS LES JOURS SUR RÉSERVATION. • POUR INFORMATION 872-6093



Coca-Cola
La Presse
Parc des îles Société de l'île Notre-Dame
Ville de Montréal

La Presse



Des fantassins dans une tranchée? Non! Les artisans du feu américain de ce soir. John et Arthur Rozzi, co-producteurs du feu américain de ce soir, entourent Giovanni Panzera, directeur artistique du concours, parmi les bombes de 75 mm. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Avec les Rozzi, un feu américain mais avec une technique italienne

GEORGES LAMON

■ Sur les rampes de lancement, rarement a-t-on vu autant d'artisans à l'oeuvre en même temps. On se marche presque sur les pieds.

Les Rozzi sont arrivés à Montréal avec une équipe de 12 artificiers américains — en plus de leur photographe attitré —, persuadés que pour leur première participation à «l'International Benson & Hedges» ils devaient tout miser pour être prêt à temps.

«Nous voulions mettre tous les atouts de notre côté, avoue John Rozzi, co-responsable avec son frère Arthur, du feu américain de dimanche, pour expliquer cet imposant contingent. Nous ne savions pas trop à quoi nous attendre en venant ici. Je ne connaissais pas bien les lieux et le concepteur du feu américain de l'an dernier m'avait fait peur, ajoute John Rozzi, je craignais de manquer de monde.»

Habituellement, les firmes arrivent avec cinq artificiers qui sont bien appuyés par une dizaine d'artificiers de l'AMARC? D'ailleurs à les voir fonctionner, nos Américains donnaient l'impression de se décharger sur les épaules de ces derniers.

Trois semaines pour préparer l'arsenal de pièces qui comporte près de 3000 chandelles romaines, des bombes de 105 à 200 mm de calibre, de grandes roues et des fontaines. Quelques bombes de 150 mm fabriquées encore à la main et qui explosent dans le ciel s'entrelaçant feront aussi partie de ce programme italo-américain. Dans leurs bagages, les Rozzi ont emporté une vieille recette italienne que même le père de Panzera employait il y a très longtemps: des pigeons volants. Il s'agit de fusées qui voyagent à grande vitesse sur un fil d'acier tendu à l'horizontale. À surveiller de près.

Les Rozzi tiennent mordicus à garder leur technique et leur image italiennes. Héritage du grand-père Rozzi, d'origine napolitaine qui a fondé la firme en 1895 tout près de Cincinnati. Aujourd'hui Rozzi's Famous Fireworks est devenue le chef de file américain dans la fabrication de pièces pyrotechniques.

À voir leur installation sur les rampes de lancement et en particulier la deux (près de la Grande Roue), particulièrement fournie de chandelles romaines, de bombes de calibre moyen, on peut présumer que les Américains devraient tirer un beau feu pour La Ronde, ce soir. «On espère présenter un bon spectacle, insiste John Rozzi. D'ailleurs, nous ne sommes pas venus à Montréal pour rien. Notre plus grande difficulté c'est que nous venons ici sans bien connaitre les lieux, mais je pense que ça ira.»

Il a beau dire qu'il n'est pas nerveux, on sent toutefois l'inquiétude s'installer chez cet italien, qui a encore conservé un peu de la langue du pays paternel. Et puis cette satanée pluie toujours omniprésente n'a rien pour enthousiasmer notre homme.

Giovanni Panzera, directeur artistique du concours de Montréal, lui, arpente les rampes en s'informant des pièces installées. Il reconnait qu'il est toujours plus difficile pour une firme nouvelle venue à Montréal. Sous les nuages menaçants, l'oeil vigilant il veille, à sa manière, à la bonne marche des travaux. Mais on sent bien qu'il rêve au chaud soleil d'Italie.

Tout comme les firmes Soldi (Italie) et Syd Howard (Australie), les Rozzi (États-Unis) ont également arrêté leur thème «Cinéma Pyrotechnica» sur des musiques de films. Est-ce la télépathie ou l'essouflement? Les concepteurs seraient-ils à court d'idées?

Il n'empêche que le répertoire musical de demain soir est imposant: 21 pièces réparties en quatre sections. Un mélange également de classique et de moderne: de la «Rencontre du troisième type» au «Grand Canyon Suite» en passant par «Waltz to the Deeth» (Batman), «Cinema Paradisio» et «Destination Paris». C'est à un concepteur radiophonique Jo Moss, le «Pierre Walder de Rozzi) que les Rozzi ont confié le choix de la bande sonore. Et puis, Arthur P. Rozzi, directeur de la production (grosses bombes) de l'entreprise familiale, admet qu'il a un faible pour la musique variée.

La firme Rozzi tire 300 feux chaque année aux États-Unis seulement, dont le plus important à l'occasion de la Fête du travail qui attire quelque 500 000 spectateurs sur les rives de la rivière Ohio.

Avec le spectacle du parc des îles reporté à aujourd'hui et le feu d'artifice de ce soir, il faudra s'attendre à des embouteillages de la circulation dans les îles. Les amateurs se buteront à des voies d'accès fermées. Prenez-donc le métro!

Le parc des Îles, *c'est trippant*

KATIA GAGNON

■ «Nous autres, on vient de St-Henri, et on trouve ça trippant, le parc des Îles!» Pour Yannick et Éric Lefebvre, le parc des Îles, hier, c'était le bonheur. Triomphants, ils avaient découvert un passage pour se glisser sous les cascades, et s'en donnaient à coeur joie dans l'eau glacée.

Cupidon était certainement en charge du marketing du parc, hier, puisque la grande majorité des visiteurs, à l'instar de Yannick et d'Éric, semblaient totalement conquis par le nouvel espace vert. Les multiples plans d'eau, les arbres fraichement plantés et la débauche de fleurs faisaient littéralement l'unanimité chez les gens qui, faute de spectacle, roulaient à bicyclette, se lançaient le frisbee ou le ballon de soccer ou se faisaient simplement bronzer sur les immenses étendues vertes.

La pointe de l'ile Ste-Hélène, le dernier secteur en friche sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame, a été transformé en un vaste espace vert de 35 hectares, sillonné de sentiers et décoré de rocailles, longeant doucement le fleuve. Un belvédère, sur la pointe, couronné par une immense oeuvre d'Alexander Calder, offre une vue imprenable sur le fleuve et les gratte-ciels de la ville, à l'horizon.

«C'est absolument superbe», s'exclamait Éric Gravel, un Montréalais d'origine, étudiant à l'étranger. «Je trouve ça merveilleux de revenir dans ma ville et de la voir aussi bien aménagée». Steve Boumansour, d'origine libanaise, n'en revenait pas du lifting radical qu'ont subi les lieux. «Je venais ici en 67, et le changement est drastique».

Tous les moyens de transport étaient bons pour visiter le nouveau parc. Bicyclette, voiture, métro, et même patins à roulettes! Michel Lavigueur, Dominique Hénault et Simon Bussières, chaussés de leurs Bauer à roulettes, étaient venus spécialement pour voir les nouvelles installations.

«À vingt-quatre millions, on s'est dit que ça allait être super beau», disait Simon. «Et on n'est pas déçus, ajoutait Dominique, c'est incroyable qu'à quinze minutes du centre-ville on ait l'impression d'être en campagne». Ils se promettent bien d'emmener des amis étrangers visiter ce parc destiné à devenir «le playground des Montréalais», selon Michel. Ce qu'approuvait Céline Paris, une mordue de la bicyclette: «Je suis tannée du Mont-Royal. Je vais adopter la place, sans aucun doute».

Alan Lee, de Greenfield Park, avait amené son petit-fils, fraichement débarqué d'Écosse, profiter du nouveau parc. «Il me semble que c'est tout l'esprit de Montréal qu'on retrouve ici», disait M. Lee, un sourire accroché au visage. «Ce parc est vraiment quelque chose à voir au Québec».

L'oeuvre d'Alexander Calder, sur le belvédère, suscitait elle aussi l'admiration de tous. Yannick Lapointe savourait la vue imprenable de Montréal-sur-fleuve, entre les gracieuses pattes de l'immense stabile. «Je suis surpris qu'on ait laissé cette oeuvre trainer si longtemps dans un bled perdu. Ici, sur le belvédère, elle est vraiment mise en valeur. Et toutes ces installations rapprochent les Montréalais de leur fleuve», lançait Yannick, enthousiaste. «Il me semble qu'à Montréal, on n'a pas beaucoup de grands espaces, de belles vues comme ici».

Certains visiteurs étaient cependant déçus de la remise du spectacle. «On a fêté le 14 juillet sous la pluie, pourquoi pas ce spectacle?», déploraient Roger et Raymonde Ortillon. Ils se consolaient en observant le majestueux St-Laurent d'un banc du belvédère.



PHOTOS LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Yannick Lefebvre s'en est donné à coeur joie avec son frère dans la cascade d'eau du parc des îles.



Patrice Dussault et Anne Legault observent le St-Laurent, du belvédère du parc des Îles. Derrière eux, l'oeuvre de Alexander Calder, relocalisée sur la pointe de l'île Ste-Hélène.



ROBERT DUGUAY

Un midi sur les îles...

C'est au nez que s'adressent les premières sensations du Parc des îles quand on l'aborde par la navette fluviale et qu'il pleut. Les parfums des écorces humides se mêlent aux effluves ennivrants des goémons... pour vrai, ça sent bon, ça fait du bien.

Ils ont planté 3000 arbres, quatre fois plus d'arbustes, des plantes vivaces, des aquatiques, presque 50 000 en tout pour le plaisir des sens (et pour augmenter la biomasse); le moins impressionnant, c'est les fleurs, elles font plutôt pitié, les pauvres p'tites, on dirait qu'à un moment récent de leur existence, elles ont manqué d'amour.

À partir du débarcadère, suivez tout de suite le bord du fleuve, à droite sans hésiter, c'est le plus beau coin: fleuve, ville, montagne! Au bout, un peu passé le pont de la Concorde, plantez-vous en plein sur la pointe. Ça s'appelle la cinquième station et ils ont même pensé à aménager une descente en pierre pour les pêcheurs.

«On se sent ici en plein coeur de l'Amérique. Ce sont les eaux des Grands Lacs qui viennent donner toute sa puissance au fleuve».

Dixit Mark London, architecte et urbaniste, coordonnateur du plan de développement des îles.

Mon idée, c'était d'y aller en vélo. Louer dans le Vieux-Port, prendre à droite jusqu'au petit pont qui enjambe le canal, encore à droite rue Mills, à gauche et puis tout droit, grosso modo, jusqu'au parc des Îles, même pas trois kilomètres, pépère sur la piste cyclable, vous devez sûrement connaitre le chemin.

Mais vendredi vers 11 h, devinez quoi... il pleuvait.

Plan vélo reporté.

Plan alternatif: la navette fluviale, dite «Transit», d'autant plus qu'elle était dûment baptisée en plein ce matin-là, au quai Jacques-Cartier, à grands coups de goupillon et de bouteille de champagne, par un aumônier de la marine, une marraine honoraire et même un maire.

De la place pour 150 piétons et 60 vélos, 10 minutes, même pas, par traversée sans histoires, des départs tous les jours à toutes les demi-heures, 2,50 $ l'aller simple: un sympathique navire.

(Imaginez un midi... il fait beau, c'est votre heure de lunch; vous vous ramassez un sandwich quelque part et hop... de l'autre côté... le dos appuyé à l'érable de Norvège, vous jetez des miettes à la maman cane et à ses bébés canetons, la face fouettée par la brise marine... pas de farce...)

De l'autre côté du fleuve, vendredi, M. Mulroney lui-même, Mila et leur fils, M. Doré, au moins trois ministres et 250 de leurs meilleurs amis participaient à une fête champêtre et inaugurale: hamburgers, brochettes, hot dogs, fruits, boissons alcoolisées, jus... tant que le monde en voulait...

Près des poêles où grillaient toutes ces bonnes choses, les effluves ennivrants des goémons et les parfums des écorces en ont pris pour leur subtilité. Et la tourbe fraichement posée en a pris pour son poil. Mais on n'inaugure qu'une fois...

Mark London, architecte et urbaniste, donc, a coordonné le plan de développement des Îles. Le sentier au bord de l'eau sous la voûte formée par les arbres, la cinquième station avec l'escalier pour les pêcheurs, la stratégie d'aménagement, c'est lui. Après les cérémonies, vendredi, on a fait un tour du parc ensemble.

«Depuis 1967, les gens ont oublié de profiter de ce merveilleux espace. Nous avons voulu le leur redonner dans son état le plus naturel possible et en soulignant le contraste entre le site et la ville, entre l'architecture maritime du Vieux-Port et l'architecture naturelle des Îles.»

Il a aussi expliqué que la Ville interdirait la construction d'édifices en hauteur qui pourraient altérer la vue sur le mont Royal.

«La conservation de notre fleuve et de notre montagne, c'est aussi le projet d'une autre génération qui va continuer à le réaliser le siècle prochain. Le parc pourrait devenir un espace grandiose».

Imaginez un soir... il fait beau, vous sortez du métro, le soleil... comment est-ce que Brel chantait ça déjà... «Sur le fleuve en amont un coin de ciel brûle...»

Grandiose?

Il devait y avoir un grand spectacle de la francophonie hier soir, sur les îles: 70 000 personnes s'il faisait beau, avaient estimé les promoteurs de l'événement.

J'ai ouï-dire qu'ils avaient pensé nous offrir le père Ferré en cadeau-surprise mais que vu sa santé, le pépé avait décliné.

C'est bien gentil quand même d'y avoir pensé...

Quelques autres flashes qui méritent d'être soulignés:

● En collaboration avec l'institut Brace de l'université McGill, un terrain de jeu sera aménagé cet automne, permettant aux enfants d'actionner différents types de pompes à eau venant des pays en voie de développement; pour leur apprendre jeunes que, sur une bonne partie de la planète, il faut travailler fort pour son eau...

● Le parterre, le coeur de la pointe de l'île, a été conçu pour les amateurs de cerfs-volants, frisbee, ballon, pique-nique, boules ou détente. Pas de siège, de scène ou de clôture sur lesquels s'arracher les rotules, juste une vaste plaine gazonnée sur laquelle s'ébattre.

Si jamais, bien entendu, il revenait à faire beau...

VAGUE DE RABAIS
AU NOUVEAU VIEUX-PORT.
Découpez ces coupons et présentez-les au guichet de l'activité. Non monnayables.

2 pour 1
Les matinées en semaine entre 9 h et 11 h. Valide jusqu'au 15 septembre 1992. Sur réservation: 386-1298
Amphibus Kamada
19-07

2 pour 1
Du lundi au vendredi.
Valide jusqu'au 7 août 1992.
Le Monde de Tintin
19-07

LE VIEUX-PORT DE MONTREAL
DRY PEPSI LABATT CKMF 94,3 CJMS 128

La discothèque l'Octogone II à Ahuntsic devra-t-elle déménager?

RAYMOND GERVAIS

■ La saga du Café Campus, forcé de déménager à la suite de pressions exercées par les résidents du quartier Côte-des-Neiges, se répétera-t-elle dans le quartier Ahuntsic dans le nord de la ville avec la discothèque l'Octogone II?

Vendredi, une requête pour la révocation des permis de ce bar situé en bordure de la rivière des Prairies, plus précisément au 11801 rue Norwood, a été déposée auprès de la Régie des Permis d'Alcool du Québec par quelque 200 résidents du quartier Ahuntsic qui se plaignent notamment du bruit qui émane du débit de boisson et de la dégradation de leur qualité de vie.

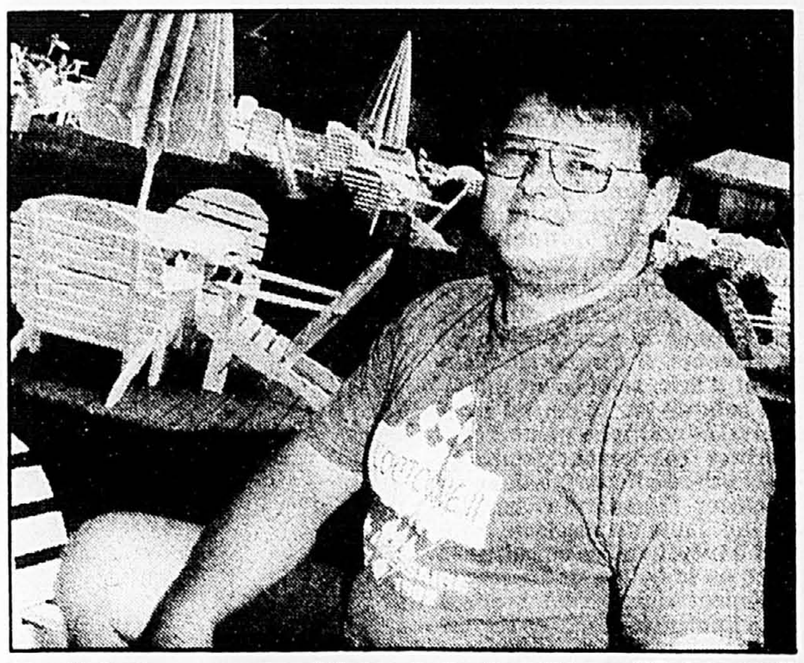
La requérante dans ce dossier, Mme Mireille Beaudoin, voisine du l'Octogone II, agissant en tant que représentante formelle des personnes ayant signé la pétition, soutient que l'établissement a fait depuis 1988, l'objet d'un très grand nombre de plaintes auprès de la police tant au chapitre de la musique excessive qui s'échappe de la disco que du comportement de la clientèle qui fréquente cet établissement.

Dans sa requête, Mme Beaudoin soutient que les résidents du quartier doivent fermer leurs fenêtres et leurs portes durant la belle saison afin de se soustraire au niveau sonore élevé de la musique qui s'échappe à l'extérieur des murs de la terrasse de l'Octogone II.

De plus, la requérante précise que la détentrice de permis de la SAQ a à plusieurs reprises, durant l'été 1991, présenté des défilés de maillots de bain sur la terrasse où sont servies des consommations alcoolisées, ce qui serait contraire aux conditions du permis.

Toujours selon ce qui est précisé dans la requête, la clientèle de l'établissement dépasserait fréquemment la capacité permise à l'intérieur. Cette grande affluence aurait également pour effet de congestionner les rues du voisinage les jours et les soirées de grande affluence. Il serait également fréquent que des clients de l'Octogone II se dévêtissent en pleine rue, consomment de l'alcool à l'intérieur ou autour de leur automobile, brisent ou lancent des bouteilles sur les trottoirs et les terrasses avoisinantes.

Mais le pire se produirait lors de la fermeture, alors que de nombreux clients éméchés quitteraient les lieux bruyamment en faisant crisser les pneus des automobiles, en criant, en actionnant les klaxons, systèmes d'alarmes et radios des voitures.



Benoit Croteau, co-propriétaire de la discothèque l'Octogone II, située en bordure de la rivière des Prairies. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

La requête stipule aussi que des clients assouvissent leurs bas instincts sur les terrains des citoyens des alentours et que de nombreux mineurs feraient parti de la clientèle.

Le requérante demande donc à la Régie de faire enquête dans ce dossier et de révoquer le permis de terrasse que détient actuellement la discothèque.

Un des co-propriétaires de l'Octogone II, M. Benoit Croteau, a indiqué pour sa part que la requérante dans ce dossier avait déclaré la guerre contre le bar et qu'elle tentait par tous les moyens de le faire fermer.

«Ils ne réussiront jamais à nous faire fermer. Nous possédons un droit acquis. De plus, nous sommes conscients que notre établissement est situé dans un quartier résidentiel et nous prenons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au strict minimum les inconvénients pour nos voisins.

«Nous avons installé des clôtures autour de la terrasse et des caméras à plusieurs endroits. Nous avons fait construire un mur insonorisé pour diminuer le bruit qui provient de la discothèque lorsque la porte s'ouvre et nous avons commandé une étude auprès de spécialistes en acoustique pour tenter de remédier au problème causé par la musique», a précisé le tenancier.

Au chapitre de la sécurité et du contrôle de la foule, M. Croteau a souligné que des préposés au stationnement dont le rôle consiste à s'assurer à ce que rien de disgracieux ne se produisent lors de la fermeture, ont été embauchés. Pour contrôler la vitesse, des dos d'ânes ont été installés autour du terrain de stationnement.

Interrogé hier en rapport avec la discothèque l'Octogone II, le lieutenant Robert Longpré du district 41 de la police de la Communauté urbaine de Montréal où se trouve le bar, a reconnu que plusieurs plaintes relatives au bruit. «Ce sont cependant toujours les mêmes personnes qui se plaignent du bruit», a confié l'officier.

«Il est certain que lorsqu'on parle de débits de boisson, il y a toujours des problèmes qui surviennent à l'intérieur d'un tel commerce à cause de l'alcool, mais je ne peux pas dire que l'Octogone II est un endroit où il se produit des troubles majeurs. Cette discothèque n'est pas reconnue comme une place où se fait le commerce des stupéfiants et où il y a de la prostitution. Au cours des derniers mois, un seul mineur a été intercepté à l'intérieur du bar», a précisé le policier.



Accident mortel à Lachenaie

Un jeune homme de 20 ans, Philippe Moisan, a été tué sur le coup, vers 3h, samedi matin, lorsque sa voiture a violemment percuté un poteau d'Hydro-Québec après avoir accroché un arbre, à l'angle du boulevard Saint-Charles et de la rue Meunier, à Lachenaie, en banlieue nord-est de Montréal. La voiture, dans laquelle le jeune homme était seul, s'est littéralement enroulée autour du poteau, forçant les policiers de Lachenaie à faire appel aux pompiers de Terrebonne pour extraire le corps de la victime de cet amas de ferraille. Selon toute évidence, le jeune Moisan s'est endormi au volant de sa voiture alors qu'il rentrait chez lui, à quelques rues du lieu de l'accident.

PHOTO *La Presse*

La Cour supérieure casse l'accusation d'extorsion contre Philippe Guillaume

BRUNO BISSON

■ Un juge de la Cour supérieure, M. Réjean Paul, a cassé, vendredi, l'accusation d'extorsion qui pesait contre Philippe Guillaume, 28 ans, ce jeune homme qui s'était fait passer pour un avocat durant tout un procès, l'hiver dernier.

Vendredi, le juge Paul s'est rendu aux arguments de Me Clément Monterosso, l'avocat de Guillaume, en reconnaissant qu'un juge de la Cour du Québec, M. Maurice Johnson, avait erré en ordonnant la tenue d'un procès en septembre contre ce jeune homme, malgré une absence de preuves de menaces, nécessaires à la commission d'une extorsion.

Philippe Guillaume était accusé d'avoir exigé 1000 $ pour garantir la protection d'un restaurant Donini, situé sur le boulevard Pie-IX, où trois vols qualifiés avaient été commis, peu de temps auparavant.

Des policiers ont toutefois piégé Guillaume au moment où il recevait la dite somme de la part d'un membre du personnel du restaurant.

Selon Me Monterosso, Guillaume aurait bel et bien promis au personnel du restaurant qu'il pouvait convaincre une certaine bande organisée, logeant à proximité du restaurant, de déménager ses pénates ailleurs, mais sans jamais employer de menaces pour convaincre les restaurateurs de lui remettre la somme de 1000 $.

Dans un arrêt datant de 1985, la Cour suprême a statué que le fait de demander à une personne de l'argent dans le but de poser un acte illégal qui pourrait être utile à cette personne, n'est pas une extorsion, l'article 346 du Code criminel stipulant que cette accusation doit reposer sur une menace, des accusations ou des actes de violence.

Le jeune homme, qui avait été libéré sous cautionnement, il y a une semaine, n'en a toutefois pas fini avec les tribunaux. Une accusation de trafic de stupéfiants pèse encore contre Guillaume à la suite de son arrestation, en juin, dans un bar de Montréal.

Philippe Guillaume se défend de cette accusation en affirmant qu'il voulait séduire une jeune femme en lui procurant un quart de gramme de cocaine. La jeune femme se trouvait toutefois être un agent double de la police. Guillaume doit subir son procès le 19 novembre pour répondre de cette accusation.

Le même homme est aussi accusé d'outrage au tribunal pour avoir induit le juge Céline Pelletier en erreur en se faisant passer pour un avocat, au procès d'un autre individu accusé de trafic de drogue. L'individu avait été trouvé coupable, mais le procès a dû être repris lorsque le juge a découvert la présumée supercherie de Guillaume.

Il subira donc son procès pour outrage au tribunal, 17 jours avant son procès pour trafic de stupéfiants, soit le 2 novembre prochain.

AUJOURD'HUI

La Presse PRÉSENTE

Depuis le 1er juillet, réduction de 6% sur tous les billets à prix régulier

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

SRC RADIO ET TÉLÉVISION
Diffuseur officiel

BEETHOVEN À LA BELLE ÉTOILE
DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT

DIMANCHE 19 JUILLET

JOURNÉE DES NATIONS
10H00

Messe à l'Amphithéâtre

Chant grégorien par les Chanteurs de St-Coeur-de-Marie (Québec) sous la direction de Claude Gosselin.



ANIMATION
11H30 À 14H30

Comité Régional d'Éducation pour le Développement International de Lanaudière

Japon: Arashi Daika (tambours sacrés)
Pérou: Mosoq-Illari (danse et musique péruviennes)
Afrique: Kalimba-Kalimba (musique folklorique)
Afrique du nord: Dino (musique raï)



Raffi Armenian

ORCHESTRE FRANCO-QUÉBÉCOIS
14H30

sous la direction de Raffi Armenian

Soliste: Virginie Robilliard (France), violon

BERLIOZ, MERCURE, CHAUSSON, MOUSSORGSKI-RAVEL

9$ 16,50$
AMPHITHÉÂTRE

Info-Festival DE L'interurbain Bell
(514) 759-6974
LE FESTIVAL DE LANAUDIÈRE ACCEPTE LES FRAIS D'APPELS

Billetterie centrale de l'Amphithéâtre
(Aucun frais de service à ce point de vente)
Tél.: (514) 759-4343
ou sans frais 1-800-561-4343
billetterie Articulée (514) 524-4526

EN VENTE CHEZ ADMISSION (514) 522-1245

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles
Communications Canada
Tourisme Québec
L'interurbain Bell
YAMAHA
SPINELLI LEXUS TOYOTA
JOIES musique SCOTT

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

6/49 Tirage du 92-07-18

8 13 23 31 39 41

Numéro complémentaire: 7

GAGNANTS LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 92-07-22

Extra Tirage du 92-07-18

NUMÉROS	LOTS
086855	100 000 $
86855	1 000 $
6855	250 $
855	50 $
55	10 $
5	2 $

Banco Tirage du 92-07-18

1	2	8	10	12
16	23	26	28	30
31	35	46	49	50
53	57	59	65	69

Prochain tirage: 92-07-20

Select 42 Tirage du 92-07-18

3 4 8 23 33 37

Numéro complémentaire: 1

MISE-TÔT 1 4 5 25

GAGNANTS LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales:
Gros lot à chaque tirage:
1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les personnes qui ont une maladie mentale, **les accepter, c'est fondamental.**

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini Tirage du 92-07-17

NUMÉROS	LOTS
188151	50 000 $
88151	5 000 $
8151	250 $
151	25 $
51	5 $
18815[illegible]	1 000 $
1881[illegible]	100 $
188[illegible]	10 $

Inter Plus Tirage du 92-07-17

NUMÉROS	LOTS
851490	250 000 $
51490	2 500 $
1490	250 $
490	25 $
90	10 $
NUMÉROS MOBILES	
43574	1 000 $
8498	100 $
789	25 $

La Quotidienne Tirages du 92-07-13 au 92-07-18

	3	4
LUNDI	700	5811
MARDI	762	6308
MERCREDI	541	2757
JEUDI	196	4693
VENDREDI	538	6528
SAMEDI	656	2314

Banco Tirage du 92-07-17

1 8 15 17 20 22 25
26 30 38 42 46 47 51
53 55 56 59 63 70

Prochain tirage: 92-07-18

Provincial Tirage du 92-07-17

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
1113453	1 000 000 $
113453	5 000 $
13453	500 $
3453	100 $
453	25 $
53	5 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Mercier Rémy condamné à 11 mois pour trafic de drogue

BRUNO BISSON

■ Le professeur de karaté Mercier Rémy, qui s'était rendu célèbre, il y a deux ans, en menaçant d'abattre le prochain policier qui tuerait un Noir, devra purger une sentence de 11 mois de prison pour trafic d'une quantité minime de cocaïne.

Cette sentence lui a été imposée, vendredi, par le juge Yves Lagacé, de la Cour supérieure, deux mois après que Rémy, 38 ans, eut plaidé coupable aux accusations de complot et de trafic de stupéfiants qui pesaient contre lui. Ses deux complices, Ronald Lamothe et Jacques Destinoble, ont pour leur part été condamnés à des peines respectives de 12 mois et de 6 mois d'emprisonnement.

La sentence imposée à Rémy a été jugée sévère par son avocat, Me Clément Monterosso, étant donné la faible quantité de drogue impliqué (1,5 gramme de cocaïne) et le fait que le professeur de karaté n'a fait que servir d'intermédiaire lors de la transaction effectuée en mars par un agent double.

Me Monterosso a toutefois estimé qu'il ne voyait pas de motifs possibles d'appel, la sentence n'étant ni excessivement sévère ni déraisonnable, en vertu des principes généraux dictés par la Cour d'appel en ce qui concerne les crimes reliés à la drogue.

Mais bien que cette sentence ferme définitivement le dossier, Me Monterosso a tenu à souligner que son client a été sciemment provoqué par les policiers, dans cette affaire, ceux-ci s'étant rendu directement à l'école de karaté de Rémy pour y acheter la drogue, à laquelle Rémy n'a jamais touché.

Dans cette affaire, le professeur de karaté a seulement servi d'intermédiaire entre les agents doubles de la police de la CUM, et Ronald Lamothe, co-accusé qui a écopé d'un an de prison, soit un mois d'emprisonnement de plus que Rémy, et qui a joué un rôle beaucoup plus actif dans la transaction.

Me Monterosso a fait remarqué à *La Presse*, hier, que ce n'est que quelques jours après que Rémy eut organisé une manifestation d'appui au directeur de police Alain Saint-Germain, en février, que des agents doubles de la police se sont présentés à l'école de Mercier Rémy.

«J'ai tenté de plaider le fait que Rémy a été provoqué par les policiers, seulement quelques jours après cette manifestation qui a déplu à bien des agents mais le juge n'a pas retenu l'argument», a expliqué Me Monterosso.

«D'ailleurs, a-t-il ajouté, les policiers n'ont jamais utilisé de mandat de perquisition avant d'arrêter mon client. Ils savaient très bien qu'ils ne trouveraient pas de drogue à son école et ils savent que Rémy n'est pas connu pour ses liens avec ce milieu.»

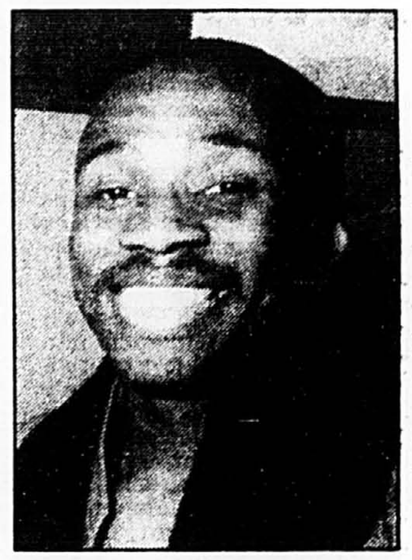
Mais Mercier Rémy n'en était pas, précisons-le, à une première frasque avec la justice. En 1990, ses déclarations menaçantes à l'endroit des policiers de la CUM avaient fait la frontispice du *Journal de Montréal*.

Rémy menaçait de s'en prendre aux policiers qui tueraient un Noir, dans l'exercice de leurs fonctions, au moment où régnait un climat de tension palpable entre la communauté noire et la police de la CUM. Ces déclarations, faites peu après que Leslie Presley, un homme d'origine jamaïcaine, eut été abattu dans un bar par des policiers de la CUM, avaient jeté de l'huile sur un feu de braise déjà bien alimenté par le souvenir de la mort d'Anthony Griffin, tué accidentellement par le policier Allan Gosset, en 1987.

Ces menaces publiques ont valu une condamnation de 15 mois de prison à Mercier Rémy. La Cour d'appel a toutefois été saisie de la demande d'en appeler de ce jugement rendu en septembre 1990.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, hier, Mercier Rémy s'est plaint des ennuis qui semblent le poursuivre depuis ces propos, qu'il attribue aujourd'hui à la frustration.

«Maintenant, a-t-il ironisé, je ne pourrais même pas dire la moitié de ce que Céline Dion a dit en parlant de la séparation du Québec, sans me retrouver en prison.»



Mercier Rémy

En bref

BRISSON ÉPINGLÉ

■ Les policiers de la Sûreté du Québec de Hull ont finalement épinglé Yvon Brisson, 23 ans, qui s'était évadé le 9 juillet de l'Institution Pittsburgh, à Kingston. Avant que les policiers ne parviennent à le dénicher, Brisson, considéré violent et porteur d'un lourd casier judiciaire, avait eu le temps de commettre divers délits criminels, dont six vols par effraction dans la région de Luskville. Les policiers l'ont découvert avant-hier dans un motel de Gatineau. L'institution Pittsburgh étant un établissement à sécurité minimale, Brisson avait pris le large de façon extrêmement simple, échappant à la vigilance des surveillants.

SPECTACLE INATTENDU

■ Un exhibitionniste a été arrêté par les policiers de Québec, hier matin, après que la jeune fille devant laquelle il s'était masturbé l'eut dénoncé. L'adolescente distribuait les journaux comme elle le fait tous les matins lorsque, soudainement, un homme s'est pointé devant elle et lui a offert un spectacle inattendu, à l'intersection de la 4e Avenue et de la 17e Rue à Limoilou, vers 6h45. La jeune fille est rentrée à la maison, d'où elle a téléphoné aux policiers qui n'ont eu qu'à cueillir l'individu quelques minutes plus tard.

BAR CLANDESTIN

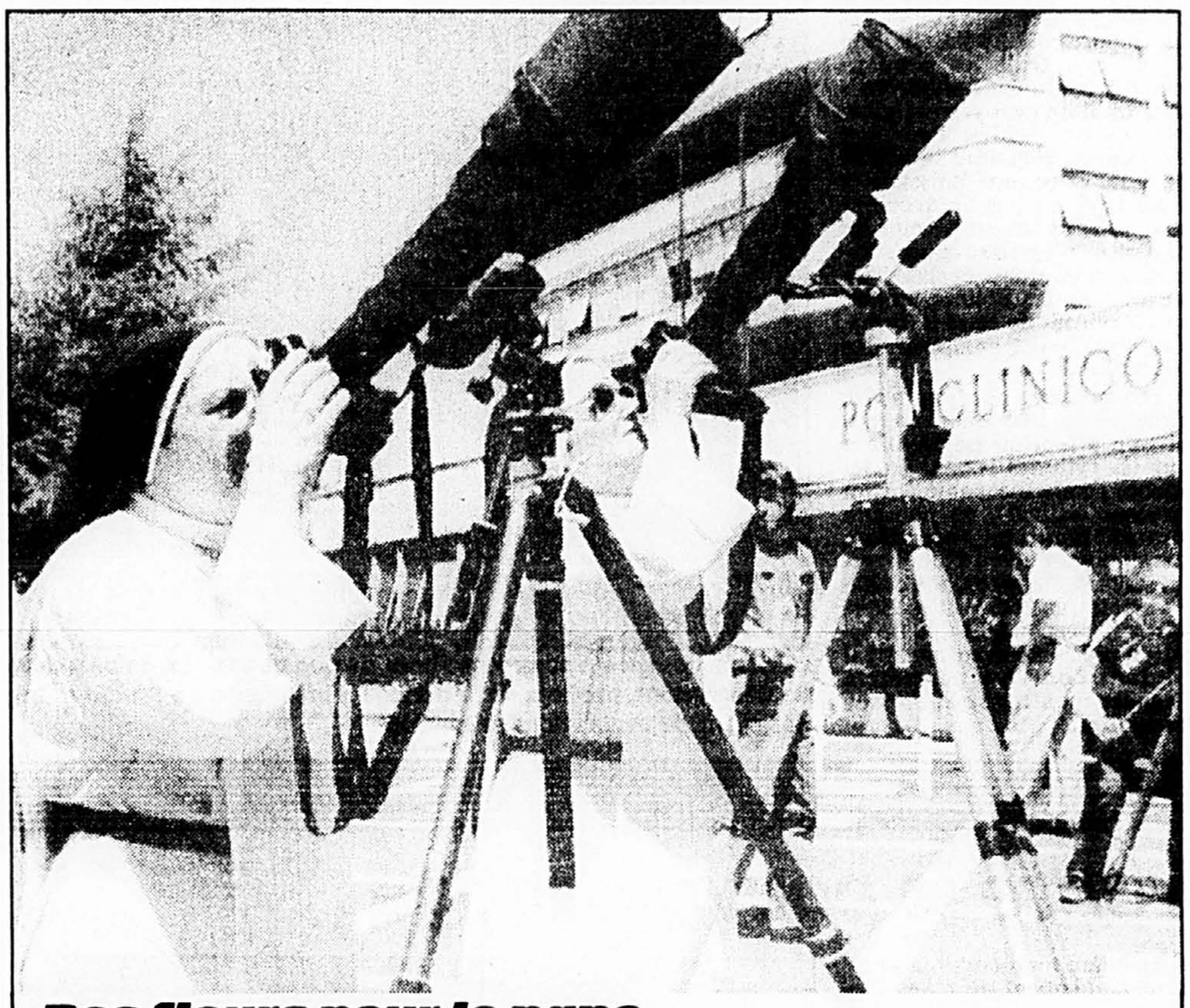
■ L'ancien local du club de motards Les Missiles, du chemin Saint-Éloi, à Jonquière, où l'on servait clandestinement de l'alcool, a été visité par les policiers de la SQ et de la Sûreté municipale de l'endroit, dans la nuit de jeudi à hier. Huit personnes ont été arrêtées et seront accusées relativement à leur présence dans ce débit clandestin. Les bouteilles de boisson et le mobilier qui se trouvaient à l'intérieur ont été saisis.

TENTATIVE DE MEURTRE

■ Un jeune homme a été atteint d'une balle au dos, jeudi soir, à Saint-Zacharie, victime d'une tentative de meurtre. Il est maintenant hors de danger. André Rodrigue, 24 ans, a subi une intervention chirurgicale hier matin à l'hôpital Laval. On lui a retiré le projectile qui s'était logé dans le haut du dos. La victime a été retrouvée par son oncle Benoit Rodrigue, jeudi vers 19h, à l'orée d'un bois, sur la terre de son père Normand, à Saint-Zacharie. Les circonstances entourant le drame demeurent nébuleuses. Même la mère du jeune homme ne savait pas trop ce qui s'était passé. «Il a vu son agresseur en se retournant mais je ne sais pas s'il l'a reconnu. Je ne sais pas, non plus, pourquoi on lui a tiré dessus», a-t-elle confié. Hier soir, les policiers de la SQ n'avaient toujours pas mis la main sur un suspect mais ils poursuivaient l'enquête, en interrogeant un témoin. L'enquête s'avère difficile puisque la victime hésite à collaborer avec les policiers.

SAISIE DE DROGUE

■ Une perquisition effectuée par la police jeudi soir vers les 22 h aux Amusements Vegas, une arcade sise au 8896 boulevard Langelier à Saint-Léonard, a permis aux limiers de mettre la main sur 15 grammes de cocaïne ainsi que sur 15 grammes de haschisch. La valeur de la drogue est estimée à 10 000 $. Les stupéfiants étaient dissimulés derrière un appareil vidéo et dans un patte de table de billard. Une somme de près de 1000 $ a aussi été saisie. Le propriétaire ainsi que deux employés ont été arrêtés et seront accusés de possession de stupéfiants.



Des fleurs pour le pape

Le numéro un libyen, le colonel Mouammar Kadhafi a fait envoyer samedi un bouquet de fleurs au pape Jean-Paul II, avec ses voeux de bonne santé après son opération de mercredi dernier, a annoncé le Vatican. Le chef du protocole du Vatican Domenico De Luca a indiqué que les fleurs ont été envoyées dans un grand vase de terre cuite. Le bouquet était composé de roses blanches, glaïeuls et marguerites jaunes. Les autorités libyennes ont demandé à plusieurs reprises au cours des derniers mois au Vatican de reprendre les relations diplomatiques entre le Saint Siège et la Libye, interrompues depuis 1970. Sur la photo, deux religieuses observent, avec des lunettes d'approche, la fenêtre de l'appartement du pape dans la clinique où il est hospitalisé, dans l'espoir d'apercevoir le Saint-père. PHOTO REUTER

Avec l'été, la maladie du hamburger revient

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Il est invisible, il est dangereux et il peut se cacher dans la prochaine bouchée de ce hamburger préparé sur le barbecue: c'est le syndrome du hamburger et il peut vous rendre très malade.

Cette maladie apparait chez 10 p. cent des gens en contact ave une variété de bactérie, le E. Coli, que l'on décèle dans 30 p. cent du boeuf haché vendu au Canada.

Patricia Treusch, d'Ottawa, se souvient du combat mené contre la maladie par son fils de deux ans, Joseph, alors que son corps était relié par 13 fils et tuyaux à différents appareils bio-médicaux.

«On dirait qu'à chaque heure, chaque jour, quelque chose d'horrible arrivait à son corps», a-t-elle dit, la voix étouffée par un sanglot.

«Il a frôlé la mort plusieurs fois.»

Le tout a commencé par une simple fièvre alors que la famille Treusch rentrait de vacances à Kenora, en Ontario, l'été dernier. Une fois à la maison, Joseph souffrait de vomissements et de diarrhée sanguinolente.

Ses parents l'ont conduit directement à l'hôpital et 12 heures plus tard, ils apprenaient que Joseph souffrait du syndrome du hamburger, une maladie très contagieuse qui affecte chaque année plus de 100 Canadiens.

«La maladie se révèle entre huit et 10 jours après les premiers symptômes», a expliqué le Dr Peter McLaine, spécialiste des reins de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, qui a traité Joseph.

Plusieurs symptômes

Les symptômes comprennent le vomissement, la fièvre et l'irritabilité.

À peu près 10 p. cent de ceux qui en sont frappés meurent de cette maladie, qui demeure la cause la plus fréquente de problèmes rénaux chez les enfants. À peu près 30 p. cent se retrouvent avec des reins diminués, requérant une dialyse ou une greffe.

En raison de crises et de comas, environ une victime sur trois demeure avec des séquelles au cerveau résultant en des difficultés d'apprentissage et autres difficultés. La maladie cause également des saignements et des tuméfactions au cerveau.

Il n'existe aucun remède. Les médecins affirment que le meilleur traitement est de laisser l'organisme de débarrasser lui-même de la bactérie.

Encore une cigarette?

■ Une femme de 37 ans a perdu la vie de façon tragique hier soir vers les 21 h 50, lorsqu'un incendie s'est déclaré à l'intérieur de l'appartement qu'elle habitait dans une conciergerie de trois étages située au 17715 boulevard Pierrefonds, à Dollard-des-Ormeaux. Les pompiers de l'endroit et les ambulanciers d'urgence Santé ont tenté, mais en vain, de ranimer la malheureuse qui semble avoir succombée à l'intoxication par la fumée. Le feu a été rapidement maitrisé par les pompiers et les dégats se sont limités à l'appartement de la victime.

Onze personnes contractent le sida sans être séropositives

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Onze personnes ont développé un sida alors qu'elles ne sont pas porteuses du virus HIV, ce qui pourrait indiquer l'existence d'un nouveau type de virus, selon l'hebdomadaire *Newsweek* à paraître lundi.

Six des onze cas ont été détectés aux États-Unis et sont étudiés par le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, ajoute le magazine, qui a eu accès à des documents du centre. Trois malades ont été infectés par transfusion sanguine, dont deux après le début des contrôles du sang pour les virus HIV.

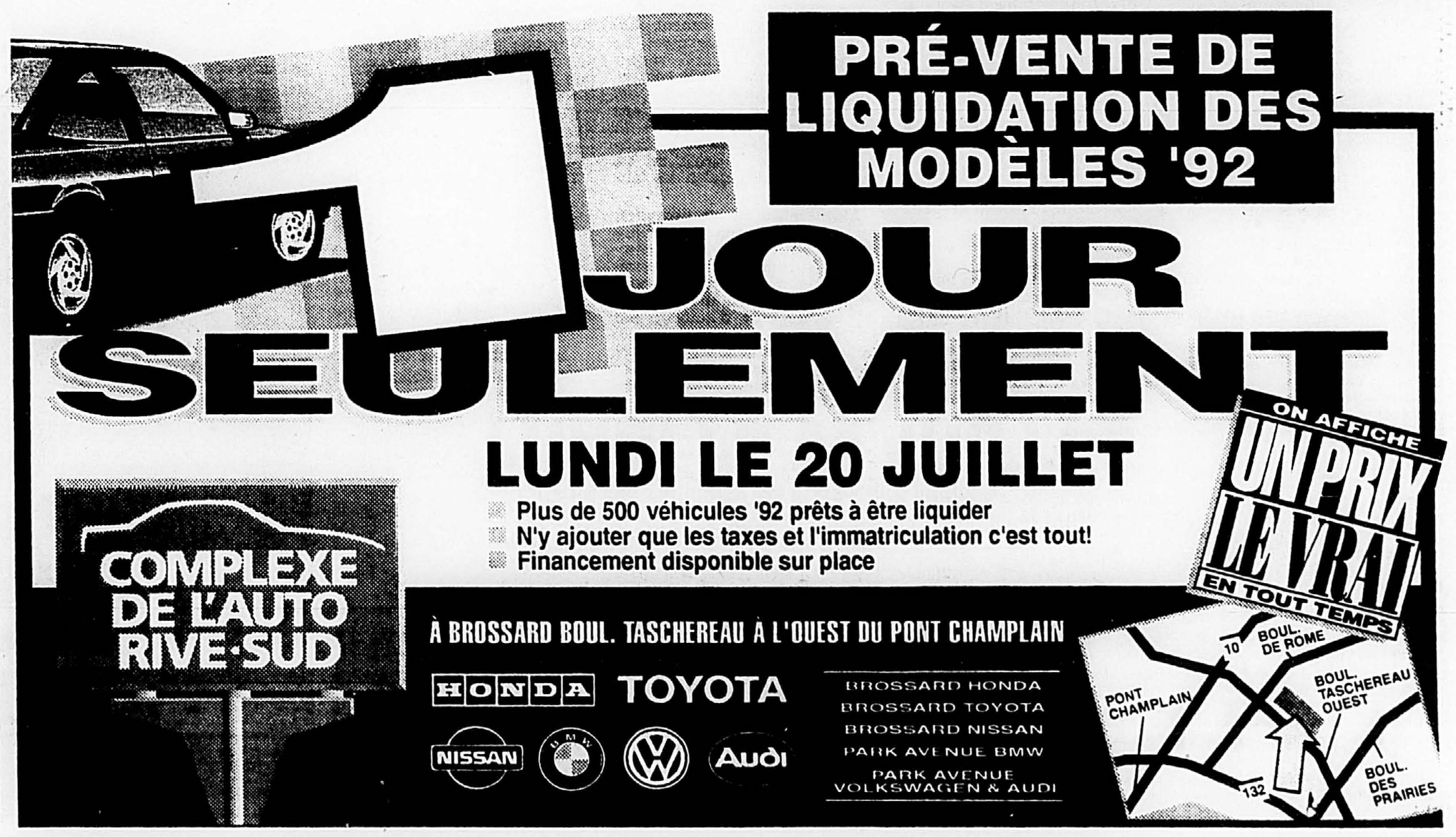
Sur les trois autres Américains, poursuit le journal, un se droguait par voie intraveineuse et l'autre travaille dans le secteur de la santé.

Les six personnes sont atteintes de différents symptômes liés au sida, notamment des sarcomes de Kaposi et une forte baisse des cellules CD4 du système immunitaire. Mais ils ne sont porteurs ni du virus HIV-1 ni du HIV-2, affirme Newsweek.

«Nous n'avons aucune indication qu'il s'agisse d'un problème très répandu, mais nous prenons la chose très au sérieux», estime le Dr Harold Jaffe, chargé des questions du sida au CDC. «Si un nouvel agent était identifié, il serait crucial de développer un nouveau test sanguin», ajoute-t-il.

Les spécialistes estiment que l'existence d'un nouveau type de virus n'est pas la seule possibilité et que l'apparition d'un sida pourrait également être due à un «microbe» ou à une «condition» particulière entrainant une déficience du système immunitaire, indique Newsweek.





Montréal en ville

Le temps d'en parler...



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Beau temps mauvais temps, le Québécois moyen a la réputation de parler du temps qu'il a fait, qu'il fait, qu'il fera ou qu'il devrait faire. Cette année, il n'y a pas que la météo qui bat des records, lui aussi. Jamais n'a-t-il invoqué avec autant de ferveur la présence du Dieu-soleil. En vain. C'est Dame Pluie qui répond, inlassablement, par la bouche de ses nimbus. Et ça jase ça monsieur! La nuit sur le toit de tôle, parfois son soliloque sonne doux à l'oreille. Mais quand elle discourt des après-midi entiers sans répit, l'envie nous prend de l'envoyer faire son petit numéro sous d'autres cieux!

Nous voilà donc à la mi-juillet avec l'amère impression que notre horloge météorologique s'est arrêtée quelque part à la mi-mai, paralysée par une gigantesque panne dont rien ni personne ne serait capable d'identifier la cause. Encore moins d'y remédier. Il y a bien des soubresauts — quelques heures d'ensoleillement au passage, souvent même pas consécutives... — mais l'été, à deux semaines du mois d'août, ne semble pas encore installé.

Quelques prophètes annoncent qu'on est 'une lune en retard'. Conséquence: la 'belle saison' est remise aux mois d'août et septembre. On leur répond: et nos vacances, elles, sont-elles remises?

NOËL EN... ÉTÉ!

■ Comble de la provocation, les vitrines de Montréal tourneront bientôt aux coloris de l'automne. Déjà, récession aidant, on solde l'été à bas prix dans plusieurs magasins...

Certains commerçants se préparent même à installer leur sapin de Noël. Comme les gens de ***Studio spécialités*** qui depuis une vingtaine d'années devance tout le monde parce que justement, ils sont grossistes (et détaillants) en décorations saisonnières. Ainsi, leur inventaire comprend à longueur d'année toutes les accessoires pour l'Hallowèn, Pâques, la St-Valentin, Noël. Et comme c'est Noël en juillet dans quelques jours, si vous êtes à court de sapins, lumières, guirlandes, boules, branches, couronnes, c'est l'adresse à connaître. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. (Studio spécialités: 3451, St-Jacques ouest).

L'APRÈS-FESTIVAL

■ Bilans, aux revoirs, souvenirs, voilà l'héritage du Festival de jazz 1992, qui maintenant se conjugue bel et bien au passé. C'était en effet très beau et très bien, ce festival, un peu frisquet aussi, mais de voir ainsi le centre-ville vibrer sous la musique, c'était magique. Entre vous et moi, ce qui est vibrant aussi, c'est la foule colorée, bigarrée, de tout âge et de toute culture. Le spectacle est dans la rue, dans tous les sens du mot.

Pour l'oreille davantage que pour l'oeil, l'enchantement se poursuit chez le disquaire ***Indigo***, grand spécialiste du disque jazz à Montréal. Ouvert il y a deux ans et demi, ce disquaire innovait cette année avec un kiosque sur le site du Festival. (Les hits CD du festival: John Pizzarelli, dont je suis aussi devenue une fan, Paris Musette, qui m'a déçue, et l'organiste Barbara Dennerlein, que je ne connais pas). Maintenant rentré dans ses 'appartements' de la rue Saint-Hubert (au 1675), Indigo continue de proposer ses 4000 CD de jazz, blues et rythmes du monde. Beaucoup sont importés directement de France et des États-Unis, donc introuvables ailleurs à Montréal. Sans frais additionnels, Indigo commande également par catalogue des titres convoités.

Avant de jaser avec l'un de ses propriétaires, Gilles Boisclair, je croyais que seuls les connaisseurs fréquentaient Indigo. Mais voilà qu'il m'avoue son faible pour les non-initiés. Pour lui, c'est comme répandre la bonne nouvelle. Et comme Boisclair et cie ne trippent pas uniquement sur le jazz, ils savent déceler les goûts des 'p'tits nouveaux'. Selon que vous aimez Barbara, Elton John ou les Rolling Stones, ils se serviront de cette information pour vous suggérer des interprètes de jazz.

Prenez moi, par exemple. J'aime le jazz, que je dis. En fait, j'ai une affection particulière pour les rythmes jazzés. En revanche, j'étais incapable (avant le récent festival), de nommer spontanément un interprète jazz, sinon ma chère Ella Fitzgerald. Que voulez-vous, ma culture s'arrête là. Pour Gilles Boisclair, voilà cependant une information précieuse avec laquelle il jonglera pour me permettre d'étendre mon registre. Un gars à connaître.

FLASH EN VILLE!

■ Si quelque fête estivale vous emmène à la Place du 350e (Berri/Sainte-Catherine) et que vous êtes un amateur de backgammon, il y a au 552, rue Sainte-Catherine est, le ***Resto Gammon*** où sur les tables, il y a non seulement des sandwiches mais des jeux.



L'été n'a pas encore commencé pour de bon que l'on parle déjà de Noël! Donc si vous avez besoin de décorations, profitez de la période d'inventaire de *Studio spécialités*, qui est grossiste et détaillant de décorations saisonnières. PHOTOTHEQUE *La Presse*

Les maires de Montréal

Henry Archer Ekers affronte le pouvoir rouge

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

Lorsque Henry Archer Ekers devient 28e maire de Montréal en 1906, le paysage politique montréalais est en pleine effervescence. Les courants politiques s'y multiplient, sortent des murs et des officines de l'Hôtel de ville, débordent même les limites traditionnelles du clivage 'bleus/rouges' des partis conservateur et libéral qui conditionne tant et de tout temps l'évolution métropolitaine.

La période du maire Ekers, c'est le moment d'affirmation d'une politique ouvrière aux orientations socialisantes, aux accents de plus en plus revendicateurs et radicaux. C'est la période où le réformisme municipal lui-même se retire des instances propres à la ville et commence à agir de préférence par l'intermédiaire du parlement provincial.

Les nouveaux rouges

Le Québec, et notamment Montréal, possède depuis longtemps ses politiciens radicaux, ses 'rouges'. Mais ce rougisme-là est bien particulier. Début XXe siècle, il se compose de partisans du Parti libéral portés plus que leurs confrères vers le laïcisme. Partisans d'un système d'éducation affranchi de la tutelle du clergé, volontiers anti-cléricaux, les rouges-libéraux n'en sont pas moins membres de la bonne société, convaincus de la qualité et de la légitimité du régime parlementaire de type britannique.

Or, en 1906 apparaissent à Montréal, conséquence de l'industrialisation accélérée, des rouges d'une toute autre sorte. On les voit défiler rue Sainte-Catherine et au Champ-de-Mars le premier jour de mai, la Fête internationale des travailleurs. Les 600 participants à la manifestation déambulent en scandant le slogan 'Travailleurs du monde, unissons-nous!'. De quoi faire dresser les cheveux sur la tête à tous les gens bien, ou qui s'estiment tels. Les manifestants sont du Parti socialiste d'Albert Saint-Martin, sténographe et traducteur de profession. Ils suscitent grand émoi, on le devine, chez les clercs et les bourgeois de toutes catégories. Le parti de Saint-Martin prône le remplacement du système capitaliste, la collectivisation des moyens de production, l'abolition du salariat, bref le renversement complet de l'ordre social existant.

On peut s'y attendre,leur défilé soulève inquiétude et protestation. La levée de boucliers est quasi générale. À tel point que leur procession de 1907 est interdite par le maire Ekers. Tenue malgré tout, la répression, évidemment, suit de peu. Police montée et constables dispersent la foule à deux reprises, établissant du même coup le scénario du premier mai des années suivantes, à ceci près qu'en 1909 et 1910 on ajoutera quelques arrestations au déroulement des événements.

L'année du Parti socialiste, c'est également et même surtout



Henry A. Ekers, maire de 1906 à 1908.

celle du Parti ouvrier, qu'on a récemment revivifié. Plus que son radicalisme, ce sont sa popularité et ses succès électoraux qui inquiètent, et pour cause. Fort de l'appui d'une large portion des travailleurs organisés, grâce à leurs clubs politiques, le Parti ouvrier vient de faire élire son leader Alphonse Verville, au poste de député fédéral du comté de Maisonneuve. Fait inédit, le Parti a mené seul sa campagne contre le tout puissant Parti libéral. C'est la première fois dans les annales politiques canadiennes que les travailleurs gagnent une représentation en Chambre sans rien devoir à l'un ou l'autre des partis traditionnels.

Le programme ouvrier y est pour quelque chose: la création d'un régime étatique d'assurance contre la maladie et les accidents, d'une Cour des petites créances (comme il y en aura 60 ans plus tard), l'instruction gratuite et obligatoire, la journée de travail de huit heures, la suppression du droit de saisie sur salaires et biens meubles, et (question au coeur de notre propre actualité) l'abolition du Sénat canadien attirent facilement la sympathie de monsieur et madame tout-le-monde.

Aux yeux de nombreux gens de biens, l'orientation travailliste (à l'anglaise) du Parti ouvrier est tout aussi socialiste (et donc condamnable) que celle de Saint-Martin et de ses disciples. Mais pour beaucoup d'autres, c'est du socialisme rougeâtre dont il s'agit, d'une tendance socialisante selon les critères de l'époque mais avec laquelle on peut composer. Après tout, le Parti ouvrier ne combat-il pas surtout les abus du système incarnés principalement par les capitalistes monopolisateurs et malhonnêtes, les usuriers trop rapaces et corrupteurs de tout acabit?

Les premiers à faire alliance seront les rouges-libéraux qui, en collaboration avec le socialiste Joseph Ainey et Gustave Francq, le père du syndicalisme québécois, contribueront à doter Montréal de son École technique (rue Sherbrooke) et de son Ecole des hautes études commerciales (rue Viger). Les deux institutions relèvent de l'Etat, dispensent un enseignement laïc soustrait à l'autorité cléricale. Voilà une réalisation bien au goût des rouges première manière et qui justifient amplement de telles fréquentations.

Contrairement au Parti socialiste, le Parti ouvrier montréalais déploie de sérieux efforts dans l'arène municipale. Pourtant, aucun de ses membres ne peut être candidat au conseil parce qu'aucun ne possède de propriété immobilière d'une valeur de 2000$ comme l'exige le cens électoral. On a supprimé cette règle pour les députés mais pas pour les échevins.

Évidemment, l'abolition de cette mesure discriminatoire est revendiquée avec la dernière énergie, à côté de l'étatisation des services d'utilité publique, de la disparition des octrois municipaux aux entreprises privées, etc. Toutes mesures qui ne sont pas exclusives au Parti mais qui lui procurent des appuis additionnels parmi la population et jusque parmi les adeptes de la réforme municipale. Pour Ekers, réformiste de l'équipe Hormidas Laporte et de Herbert B. Ames, arrivé en même temps qu'eux à l'Hôtel de ville en 1898, porté par la vague de contestation de la clique des conseillers, cette évolution a de fâcheuses implications.

À ce moment-là, en Amérique du Nord, le culte de l'expertise et de la rationnalité administrative et productive est très en vogue. Les experts de ceci ou de cela apparaissent comme une panacée (politique) à la corruption administrative, à la politisation des instances municipales et à l'une de ses principales sources: la montée d'un mouvement politique ouvrier bien structuré. Le gouvernement fédéral venait tout juste de modifier la composition de la commission du port en fonction de ces conceptions (du moins le prétendait-il) en ramenant le nombre de commissaires de onze à trois, en les nommant plutôt qu'en les laissant élire.

Montréal ne fit pas exception puisque, curieusement, c'est justement en 1907 que l'on commence à promouvoir le nécessaire recours à un Bureau de contrôle des affaires municipales, un bureau créé d'autorité par l'État, composé de gens réputés pour leur compétence et placé au-dessus des élus de la cité... Les réformistes municipaux, de l'extérieur de l'Hôtel de ville maintenant, continuent leur croisade pour une administration montréalaise centralisée, basée sur la

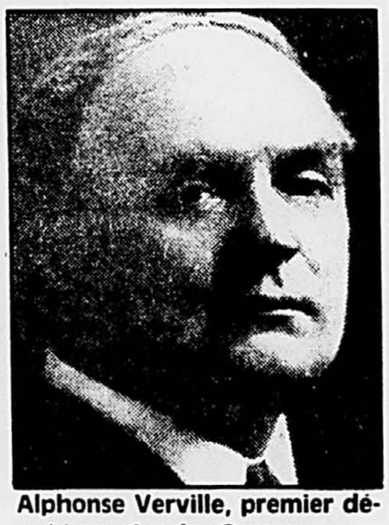


Albert St-Martin, chef du Parti socialiste.

compétence plutôt que sur les caprices et le favoritisme de conseillers même démocratiquement élus. Ce à quoi les représentants ouvriers ne peuvent décemment souscrire, pour l'instant...

À l'élection d'Ekers au poste de maire, les chefs de file du réformisme ont en effet délaissé tous deux la scène municipale: Laporte s'est retiré de la politique active et Ames va s'activer sur la scène fédérale. Des comités de citoyens ont été formés où se rassemble l'essentiel des forces de la réforme. Comme cela avait été le cas pour Préfontaine vis-à-vis de sa clique huit ans plus tôt, Ekers se retrouve à la tête d'un conseil dégarni de ses éléments réformistes, sa promotion coïncidant avec un retour en force des populistes dans les affaires de la cité. Ekers est donc en porte à faux, la lutte se déroulant selon les règles et dans des lieux hors de son contrôle.

Quoi qu'il en soit, Henry A. Ekers est 'homme d'opinions tranchées, dont on dit qu'il n'oublie jamais ni un ami ni un ennemi'. C'est un homme direct, de gros bon sens, pas très diplomate mais d'une franchise indéniable. Bref, c'est un homme d'action plutôt qu'un brillant discoureur, des qualités sans doute appropriées dans le contexte agité d'alors.



Alphonse Verville, premier député ouvrier des Communes.

Brasseur d'affaires et de bière

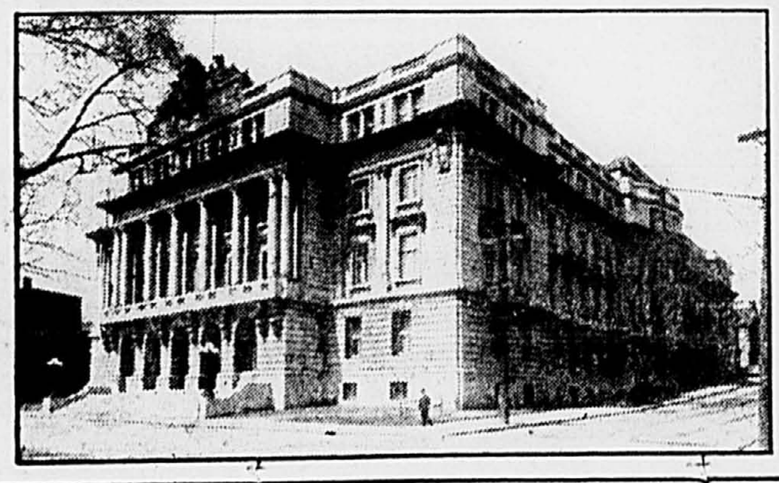
Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Ekers représente le quartier Saint-Laurent depuis 1898 à titre d'échevin. En 1845, son père y opérait une des plus importantes brasseries de la province, avec pignon sur la future main, dans le quadrilatère Sherbrooke, Saint-Norbert et Saint-Dominique actuel. La chose est illustré pour l'époque puisque la zone en question possède encore tout son caractère rural. La ville se trouve et s'arrête bien plus bas et les industries s'y installent plus volontiers le long ou à proximité du port et du canal Lachine.

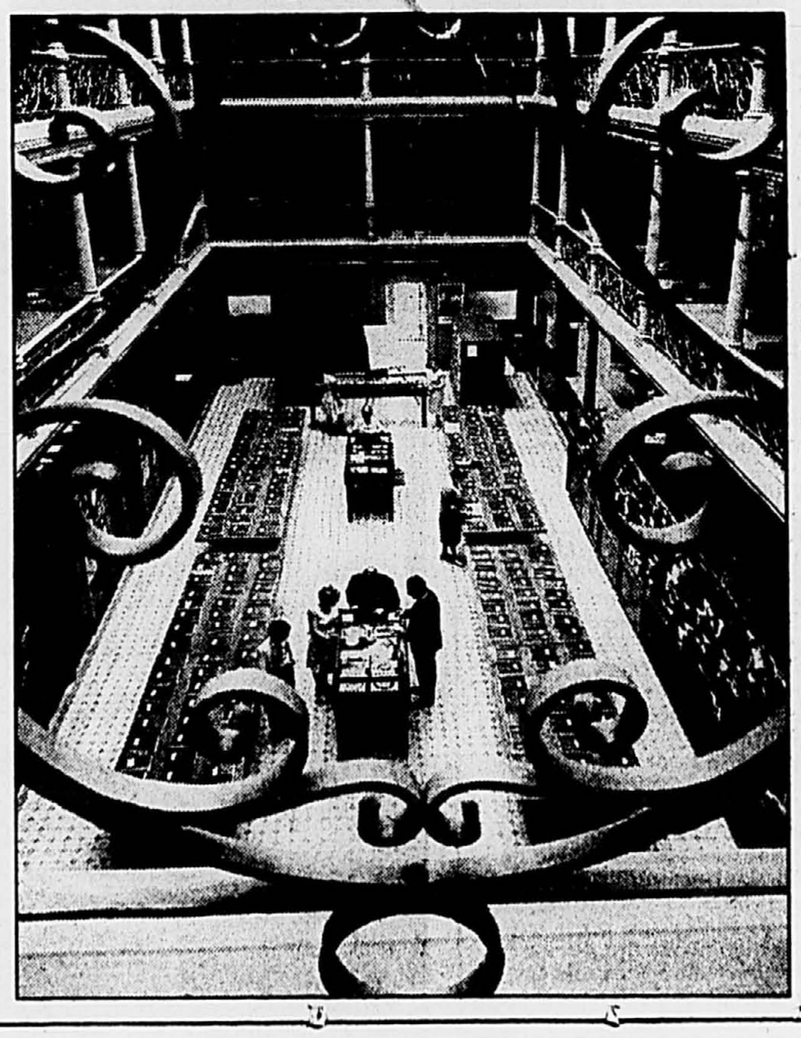
Natif de Montréal, Ekers a pris en main les affaires de son père en 1861 qu'il fait fructifier avec succès pendant plus de trente ans. Henry A. voit grand et est excellent homme d'affaires. Bien de son époque, l'année même de son entrée en politique municipale active, il préside à la fondation de la Canadian Breweries Ltd. On le retrouvera en 1909 à la vice-présidence de la National Breweries Ltd, le lointain ancêtre de la Brasserie O'Keefe, formée cette fois du regroupement en consortium d'une quinzaine de brasseries. La concentration d'entreprises, la monopolisation du capital sont alors le trait dominant, le fin du fin de l'organisation économique. Ekers y participe dans la mesure de ses moyens.

Son implication dans l'industrie brassicole soulève quelques réserves dans certains quartiers, sans doute aussi parmi certaines sections du réformisme municipal où le souci de tempérance et de santé publique revêt autant d'importance que la saine administration! Mais il n'y a là rien d'assez répréhensible, ou contradictoire, pour rejeter sa candidature.

SOURCES: AVM, B44-D.026.28; R. Rumilly, Histoire de Montréal, tome III, Fides, 1972: 301-378; P.A. Linteau, Histoire de Montréal depuis la Confédération, Boréal, 1992: 253-265; J. Rouillard, 'L'action politique ouvrière au début du XXe siècle', dans F. Harvey, Le mouvement ouvrier au Québec, Boréal, 1990: 185-213; A. Germain, Les mouvements de reforme urbaine a Montréal au tournant du siecle, Cahiers du CIDAR, Université de Montreal, 1984: 293-324; The Herald, 14 août 1908; The National Breweries Ltd, 1909-1934: 28-29.

C'est en 1907 qu'une loi du Parlement du Québec créa l'École des hautes études commerciales, première institution laïque francophone de haut savoir. La nouvelle institution se constitua rapidement une bibliothèque d'envergure comme en témoigne cette photo de droite. PHOTOTHEQUE *La Presse*





Une remarquable coïncidence

En 1932, une violente émeute secoue le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal. Les blessés sont nombreux, les ateliers de l'institution flambent, les instigateurs des troubles sont traduits devant les tribunaux et durement châtiés grâce, notamment, aux dépositions de codétenus qui ont consenti à témoigner pour le ministère public en échange de leur élargissement. Omer Girard et Hector Legault sont de ceux-là. Par une remarquable coïncidence, tous deux finirent sur la potence — presque jour pour jour, à vingt-deux ans d'intervalle — à la suite de crimes commis dans les mêmes parages, ceux de Montebello, dans l'Outaouais. Dans chaque cas, le crime était presque parfait.

Un chômeur se laisse attirer dans un piège mortel



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Le chômage galopant n'est pas une invention contemporaine: *La Presse* annonce le 27 février 1959 qu'une soirée, dont l'entrée sera gratuite, a été organisée par le Conseil central de Montréal pour sensibiliser l'opinion à l'urgence de la situation. Monique Miller, Paul Guèvremont, Edgar Fruitier et Paul Hébert présenteront à la Comédie Canadienne des extraits de *Florence*, de Marcel Dubé, et du *Procès*, de Guy Fournier, Clémence Desrochers chantera quelques-unes de ses compositions et Michel Chartrand, entre autres orateurs, prendra la parole.

La question controversée de la peine de mort occupe aussi les Montréalais. Ainsi, on en a débattu la veille de ce 27 février à l'Université McGill devant un bon millier d'étudiants. Ses partisans et ses adversaires se sont affrontés dans un débat houleux. Un brillant étudiant de la faculté de droit de cette université, aujourd'hui farouche défenseur d'idées libérales, a déclaré qu'il ne doute pas des bonnes intentions des abolitionnistes mais que leurs arguments sont incohérents et pas objectifs. Le sujet est plus que jamais d'actualité: à l'heure où l'assemblée se dispersait, à l'autre bout de la ville, Hector Legault, 52 ans, montait sur la potence.

Ce n'est plus un secret pour personne, le premier ministre conservateur du pays, John Diefenbaker, de même que plusieurs membres de son cabinet, sont opposés à la peine de mort mais, vu l'horreur du crime du condamné, estime-t-on, le cabinet fédéral a refusé d'intervenir en commuant sa sentence de mort en emprisonnement à vie. Et à minuit et trente minutes, Legault a été le dernier Québécois à périr sur l'échafaud de la prison de Bordeaux qui servira une dernière fois un an plus tard quand un Franco-ontarien, Ernest Côté, sera exécuté.

L'affaire Legault a commencé au début de janvier 1958, quand Jean-Claude Perreault, un jeune ferblantier sans travail de 21 ans, a répondu à une offre d'emploi parue dans *La Presse* et ainsi libellée: «Homme célibataire, avec auto modèle récent, libre pour longs voyages. Immédiatement. 600 $ par mois et boni, dépenses payées. Écrire adresse, téléphone, auto, marque, modèle, année. Case 224».

Le jeune chômeur a une belle grosse Pontiac 1957, il reçoit quelques jours plus tard l'appel d'un monsieur Dennis. Leur première rencontre enthousiasme Perreault qui annonce à sa mère qu'il aura à transporter des colis cachetés et portant le sceau du gouvernement américain à New York et dans quelques autres grandes villes américaines.

Quelques jours plus tard, le même Dennis rappelle et lui fixe rendez-vous pour le lendemain soir, 19 heures, dans un centre commercial de Ville Jacques-Cartier d'où il devra partir sans tarder pour la métropole américaine. Il prend son dernier repas à la maison en compagnie de sa mère et de sa jeune fiancée, Claire Roy. Elles ne le reverront plus jamais vivant.

Il avait promis de téléphoner dès son arrivée dans la métropole américaine, il n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs jours quand sa mère, inquiète, fait appel à la police qui lui oppose une fin polie de non-recevoir. Il n'y a aucune évidence qu'un crime a été commis, on ne peut se mettre à la recherche de tous les grands garçons en voyage qui ne donnent pas de nouvelles à leur maman. Laurette Perreault se rend à *La Presse* pour obtenir les coordonnées de l'auteur de l'offre d'emploi, on lui répond que le quotidien s'engage à garder confidentielle l'identité de ses annonceurs.

Chez les Perreault, on est responsable les uns des autres et on est persévérant. Mais comment trouver une aiguille dans un tas de foin? Il faudrait un coup de pouce du destin, il ne tardera pas à se manifester. À peine un mois plus tard, Claire Roy est dans un taxi quand elle aperçoit juste devant, à un feu rouge, l'auto de son fiancé dont elle reconnaît même le numéro de la plaque d'immatriculation, le 60-444. Elle descend de voiture pour aller trouver le conducteur, un petit monsieur d'une cinquantaine d'années qui porte une fine moustache en brosse et des lunettes à monture d'écaille. Elle a à peine le temps de lui adresser la parole que le feu tourne au vert et qu'il démarre en vitesse. Elle retourne à son taxi et demande au chauffeur de suivre la Pontiac.

Ce n'est pas simple, mais ils la retrouvent stationnée à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal. Elle règle sa course, descend puis aperçoit tout près un policier en faction. Elle lui raconte qu'elle vient de retrouver l'auto de son ami disparu depuis un mois, celui-ci s'amène avec elle à l'auto dont le conducteur est justement en train de prendre place derrière le volant. Il fait froid, le policier demande à l'inconnu de le suivre à l'intérieur d'un édifice tout près pour lui montrer ses papiers. L'homme fait mine de les suivre puis tourne les talons. Le policier tire un coup de feu en l'air, l'autre stoppe sa course, on le conduit au poste. Mais il en ressort bientôt, ses papiers sont en règle, dont ceux du transfert de propriété de l'auto pour laquelle il a payé mille dollars à un dénommé Dennis qui l'avait lui-même achetée de Jean-Claude Perreault qui a bel et bien signé l'acte de vente.

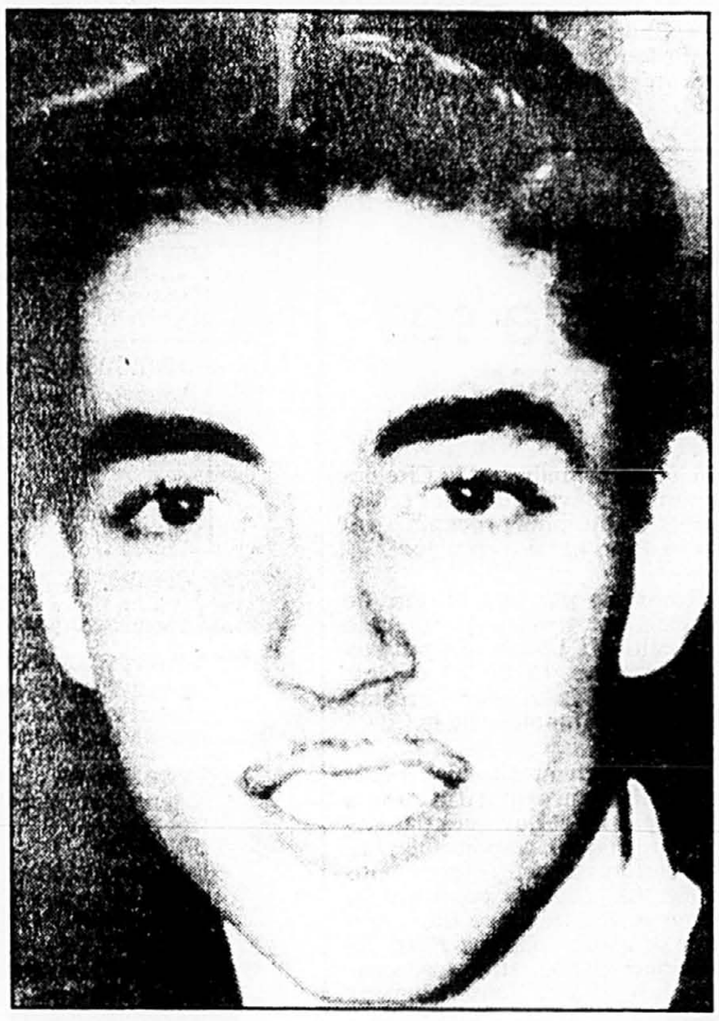
Mais la famille Perreault flaire une piste, elle ne la lâchera pas. Le frère de Jean-Claude, Roger, qui a 30 ans, se met de la partie. Il a l'adresse du nouveau propriétaire de la voiture, il va le presser de questions afin de remonter la filière. Celui-ci s'appelle Poirier, il prétend avoir répondu à la même annonce que Perreault et avoir acheté l'automobile de Dennis dont il est cependant sans nouvelles depuis. Ils se revoient à quelques reprises, l'autre le harcèle, il hésite, tergiverse et se contredit à l'occasion.

La police refuse toujours d'agir, Roger Perreault contacte la rédaction de *Nouvelles et potins*, un journal à sensation de l'époque, qui publie un article sous le titre: «Serait-il possible qu'on soit allé jusqu'au meurtre pour un simple vol d'auto?» Quelques jours plus tard, le signataire de l'article, Guy Lefebvre, reçoit une lettre de Baltimore, aux États-Unis, dans laquelle son correspondant anonyme disculpe Poirier et affirme que Jean-Claude Perreault travaille pour une organisation secrète américaine...

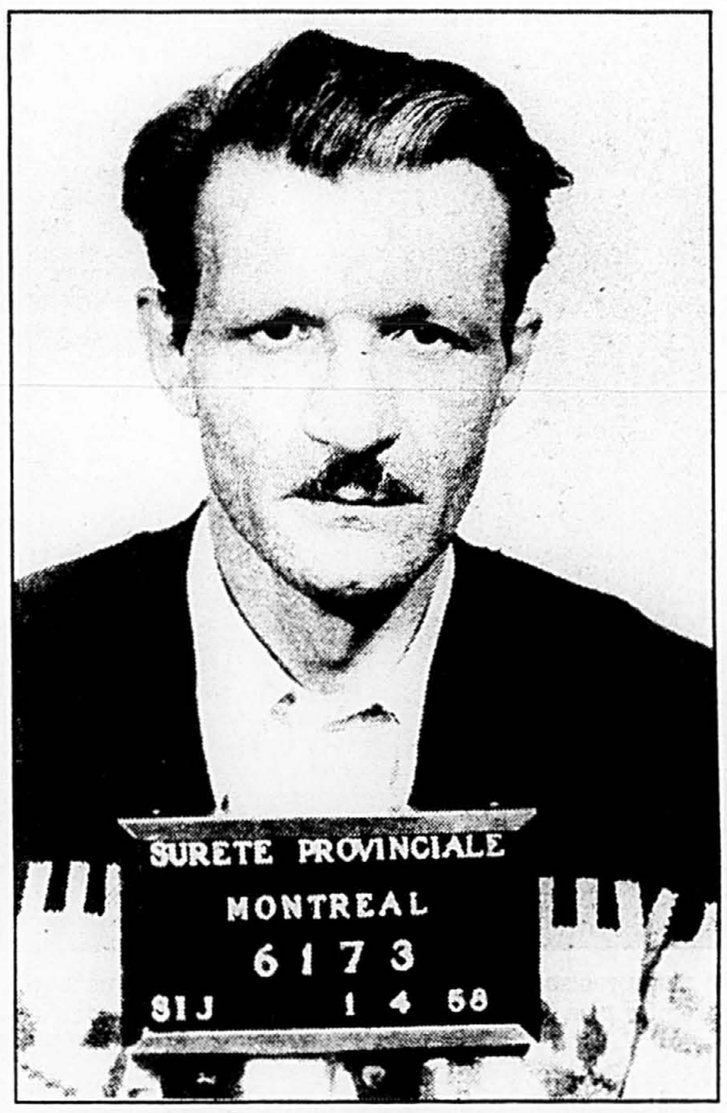
Aux yeux de Laurette Perreault, c'est cousu de fil blanc, cette lettre tombe trop à point pour Poirier, le clan ne le lâchera pas d'une semelle. Peu après, on fait la découverte dans le rang Saint-Charles, à quelques kilomètres de Montebello, d'un cadavre décapité dont on a également coupé les mains, dans le but évident de le rendre difficile à identifier. L'affaire fait grand bruit, Roger Perreault fait part à nouveau à la police de ses soupçons, on l'emmène à la morgue, il reconnaît le torse de son frère à son estomac de coq, son teint foncé et son poil abondant...

Dans les heures qui suivent, les enquêteurs épinglent le dénommé Poirier, de son vrai nom Hector Legault. Le vieux cheval de retour se met à table: à peine sorti à nouveau de prison, en janvier de cette année-là, il a mis à exécution un plan qui lui permettrait de se procurer... une automobile! Lui et Dennis ne font qu'une seule et même personne, il avait spécifié dans son offre d'emploi qu'on recherchait un célibataire, il ne voulait pas avoir ses proches sur le paletot s'il venait à disparaître. Il a amené le jeune homme sur une route déserte de Saint-Charles, lui a fait signer des papiers qu'il a ensuite contrefaits, l'a tué puis l'a démembré. Mais il n'a pas eu de chance, de la demi-douzaine de candidats qui se sont manifestés, il a retenu Perreault. Eut-il tombé sur un fils moins aimé, il s'en serait tiré haut la main.

À la fin de sa confession, il écrit: «Comme le gouvernement Diefenbaker accorde presque toujours des commutations de peine, je sais que je ne serai pas pendu et que je vais être emprisonné à vie». Il s'était illusionné...



Au début de janvier 1958, Jean-Claude Perreault, un jeune chômeur de 21 ans, répondait à une offre d'emploi parue dans *La Presse* et ainsi libellée: «Homme célibataire, avec auto modèle récent, libre pour longs voyages. Immédiatement. 600 $ par mois et boni, dépenses payées. Écrire adresse, téléphone, auto, marque, modèle, année. Case 224». Son assassin avait besoin d'une auto...



Hector Legault, alias Hector Poirier, s'était présenté au jeune Perreault sous le nom de monsieur Dennis. Condamné pour meurtre, il allait devenir le dernier Québécois à périr sur l'échafaud de la prison de Bordeaux, le 27 février 1959. Legault s'était pourtant illusionné, écrivant à la fin de sa confession: «Comme le gouvernement Diefenbaker accorde presque toujours des commutations de peine, je sais que je ne serai pas pendu et que je vais être emprisonné à vie».

La tragédie de Namur

En ce début d'avril 1936, tout le comté de Papineau, dans l'Outaouais, est en émoi à la suite de ce qui s'est passé dans le village de Namur, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Montebello. À l'aube du 6, ses habitants ont assisté impuissants à l'incendie qui achevait de raser la maison de Léon Leclair, un vénérable octogénaire avec qui vivait un couple âgé d'une soixantaine d'années, les Dudevoir. Tous trois de fervents mormons, ils étaient atteints de surdité. Comme on ne les aperçoit pas autour des ruines fumantes, on commence à craindre le pire.

On découvre bientôt dans les cendres les cadavres calcinés des deux hommes et des ossements, ceux, probablement, de la femme. On a reconnu le cadavre de Leclair à sa longue barbe qu'ont épargnée les flammes, il avait une corde enroulée autour du cou. Il était de notoriété quasi publique que les Dudevoir disposaient d'une certaine somme d'argent, fruit de la vente de leur ferme qu'ils avaient quittée avant de venir vivre à Namur. Il semble bien qu'après avoir ligoté ses occupants, le ou les coupables se soient emparé de cette somme et aient mis le feu à la maison.

Les autorités ne tardent pas à réagir, on envoie sur place le chef Louis Jargaille, de la Sûreté provinciale. La presse montréalaise suit, il n'est plus question que de «La tragédie mystérieuse de Namur». Après une enquête de quelques jours, le policier fait savoir que ses hommes sont à la recherche d'un dénommé Omer Girard, 35 ans, un ancien forçat, membre d'une secte religieuse, Les Crucifiés, fondée par son propre frère Ovila et un certain Gaumont qui habitaient la région et fréquentaient Leclerc et les Dudevoir qu'ils étaient en voie de convertir. Omer, selon des témoins, s'y trouvait justement la veille de l'incendie et a quitté furtivement les environs le matin même, à destination de Montréal. Il vivait en compagnie de sa femme chez son beau-père, tout près de là, et gagnait misérablement son pain comme bûcheron.

Le 14 avril, la police fait savoir qu'elle a mis la main au collet du fugitif dans le «red light» montréalais: «Plus de 60 agents provinciaux, munis du signalement de Girard, ont parcouru sans relâche le quartier. Celui-ci, se sentant traqué, n'a pas couché deux nuits au même endroit. Toutes les sorties de la ville étaient gardées. Il ne pouvait nous échapper...», déclare Jargaille qui tient à remercier les journaux et la population de leur coopération: «Au cours des derniers jours, nous avons reçu plus de mille appels téléphoniques nous donnant parfois de précieux renseignements...»

On apprend alors que la feuille de route du fugitif était fort chargée: on lui avait reproché plusieurs vols avec violence, il avait même été condamné en une occasion à trente coups du fouet à neuf queues. En 1930, il avait été condamné à cinq ans de détention pour un hold-up mais avait recouvré la liberté en 1933 après avoir témoigné au procès des émeutiers de Saint-Vincent-de-Paul. Quelques mois plus tard, il était arrêté pour viol puis acquitté faute de preuves suffisantes. Sa présumée victime était une jeune fille de seize ans qu'il allait marier quelque temps plus tard. En prononçant sa libération, le juge l'avait admonesté: «Vous finirez par la corde. Un beau jour, c'est une sentence de mort que les tribunaux auront à prononcer contre vous. Vous êtes un sale individu et un gibier de potence». La prédiction du magistrat ne mettra que trois ans à se réaliser...

L'instruction du procès débute le 30 novembre 1936 dans la minuscule salle des Assises de Hull où seuls les témoins et les journalistes sont admis faute de place. L'accusé, un sourire confiant aux lèvres, fait une entrée remarquée.

La Couronne démontre que les Dudevoir avaient des économies d'environ 600 $ et que le lendemain de leur assassinat, l'accusé, réputé sans le sou, fit la noce toute la nuit en compagnie d'une femme de mauvaise vie dans les boîtes de nuit de la rue Saint-Laurent, à Montréal. Le lendemain, il dépensa aussi sans compter dans des magasins de la rue Sainte-Catherine. D'où venait cet argent? L'accusé n'a pu fournir que des explications farfelues que la police n'eut pas de peine à contredire. Pis encore, il avait, peu de temps avant le crime, évoqué devant son frère la possibilité de détrousser les Dudevoir...

La défense n'a pas de preuve à offrir, le procureur de la Couronne plaidera le premier. L'accusé, qui semblait nerveux au début du réquisitoire, reprend son calme et c'est le sourire aux lèvres qu'il entend réclamer contre sa personne la peine de mort. Sa jeune femme a quitté la salle, elle reviendra pour entendre le procureur de son mari plaider pendant deux heures pour que le jury accorde le bénéfice du doute à son client.

Le jury ne se rendra pas à ses exhortations, Omer Girard est déclaré coupable. Le président du tribunal coiffe quelques instants plus tard son tricorne, enfile ses gants noirs et d'une voix brisée par l'émotion, condamne l'accusé «à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive, le 26 février suivant». D'un pas ferme, le principal intéressé regagne sa cellule où, enfin, il s'écroule, lâché par ses nerfs.

Mais cela ne durera pas. La fatale échéance venue, au petit jour, dans la cour de la prison de Hull, il monte seul, sans faillir, les treize marches menant à la potence. À cinq heures 22 minutes, on hisse le drapeau noir sur le mât de la prison. Omer Girard a vécu.





Une photographie d'époque montre le vieillard Léon Leclair sur son perron, à Namur. Après l'incendie, dans lequel Leclair ainsi que les Dudevoir devaient trouver la mort, il ne restait plus que des débris de cette maison qu'il avait construite lui-même. Ci-contre, Omer Girard, qui sera reconnu coupable d'avoir détroussé les Dudevoir et d'avoir mis le feu à la maison après en avoir ligoté les occupants.

PHOTOS *La Presse*

La *Cité des Immortels* freinée par la récession

ÉRIC CLÉMENT

Même les adeptes de la méditation transcendantale n'échappent pas à la récession. Leur Cité des Immortels du mont Shefford, en Estrie, subit en effet les contrecoups de la léthargie du secteur de la construction résidentielle. Toutefois, leur objectif de créer un centre dans lequel «les gens vivront vieux et en santé» se poursuit.

Les 200 acres d'érables et de frênes à flanc de montagne ont été achetés en 1989 par la compagnie Védastha, une société créée par cinq adeptes du Maharishi Mahesh Yogi, dont Christian Simard, professeur et directeur du Centre de méditation transcendantale de Montréal depuis 1975.

Les promoteurs, qui ont investi dans le projet plus de deux millions de dollars, ont déjà vendu 39 des 96 lots de 60m sur 120m disponibles. Les acheteurs sont surtout des méditants (ils sont 75 000 au Québec, dont 10 000 anglophones), notamment un promoteur immobilier de France.

Le prix moyen du lot est de 31 500$. Les gens n'accourent pas pour venir sur le mont Shefford et ce, malgré le calme enchanteur qui y règne: à peine deux maisons ont été construites à ce jour. Une troisième devrait l'être cet automne.

D'ici à quelques années, une école, une clinique médicale (avec deux médecins résidents) et un centre communautaire, devraient être érigés au sein d'un parc d'un demi-million de pieds carrés, un projet de 1,2 million $.

La dette de Védastha s'élève à un million de dollars, mais M. Simard est optimiste et espère que la vente des prochains terrains permettra de poursuivre la mise en oeuvre du projet. «Le marché



Christian Simard

immobilier est mort actuellement, mais notre concept de vie naturelle est attirant, dit-il. Nous avons beaucoup souffert de la récession, mais les ventes se poursuivent à un bon rythme.»

Les relations de la Cité avec la municipalité du canton de Shefford sont bonnes, le maire Jean-Paul Forand voyant d'un bon oeil l'arrivée de nouveaux résidants sur le mont Shefford, des résidents qui, en plus, respectent la nature.

La Cité des Immortels a en effet réglementé le déboisement de façon encore plus draconienne que la municipalité. Pour la construction d'une maison, pas plus de 20 p. cent de la superficie ne doit être déboisée, et les clôtures entre chaque terrain sont interdites. Les résidants ont même adopté une Charte écologique encourageant le réflexe environnemental lors de l'achat de certains produits.

Vivre avec le soleil

■ Chaque maison de la Cité des Immortels doit être construite selon les principes séculaires de l'architecture «védique», une philosophie qui ne date pas d'hier puisqu'elle fut appliquée notamment au Tibet, il y a plusieurs milliers d'années.

La demeure de l'adepte de la méditation transcendantale doit être de forme carrée, rectangulaire ou en L. La porte d'entrée doit être placée à l'est. En effet, une porte face à l'Orient donnera «plus d'abondance et moins de difficultés financières» aux occupants de la maison, selon cette philosophie.

La cuisine sera située au sud-est afin d'être inondée par l'astre dès le déjeuner. La chambre des deux époux est également au Sud-Est. Selon la MT, on doit dormir la tête à l'est, car «on vieillit plus vite la tête au nord, et le lever du soleil inonde l'esprit d'énergie».

Quand le soleil est au zénith, l'estomac est à son meilleur, explique Christian Simard. Donc, la salle à manger doit se trouver plein sud. La digestion en serait facilitée. Le travail effectué à la maison se fera dans la partie ouest, puisque selon les principes védiques, l'efficacité optimale a lieu l'après-midi. Quand le soleil commence à se coucher, le méditant a besoin d'une énergie pacifiante. Aussi, le salon est à l'ouest, tandis que la salle de lecture est au nord-ouest, «le coucher du soleil stimulant l'intellect et la lecture», de dire M. Simard.

Chaque maison est pourvue d'un petit capuchon sur le toit car au milieu de la pièce centrale, au premier étage, se trouve le «brahmane sthan», un endroit délimité par un tapis ou une balustrade. C'est l'endroit du silence, «où s'installe la plénitude», utilisé seulement pour les discussions. Ces dernières, loin d'être enflammées, sont philosophiques pour les non-pratiquants ou religieuses pour les autres.



L'intérieur d'une maison de la Cité des Immortels, avec notamment au premier plan le brahman sthan pour les périodes de réflexion.

PHOTOS ROBERT NADON, *La Presse*

D'autre part, la disposition des pièces au sein de la maison générerait des lignes fictives qui se croisent dans la maison et dont les intersections correspondent à des points d'accupuncture! «Ces points ne doivent pas être obstrués par des meubles ou un mur, explique M. Simard. Si des points sont obstrués, il y aura un manque d'harmonie et les personnes pourraient avoir des problèmes cardiaques, nerveux ou respiratoires.»

Ce serait la raison pour laquelle tous les plans des maisons sont envoyés pour approbation à des spécialistes appelés des «sthapati», le «sthapatya» étant la science de l'habitation (racine stha = établissement).

L'école double ses effectifs

■ L'école primaire de la Cité des Immortels devrait doubler ses effectifs l'automne prochain, soit un an après sa mise en place.

Reconnue par le ministère de l'Éducation, mais non financée par celui-ci, l'école devrait accueillir entre 15 et 20 enfants âgés de 6 à 12 ans, selon Christian Simard, le promoteur de la Cité.

Un enseignant titulaire bénévole, plusieurs instituteurs à temps partiel et quelques parents d'élèves étaient responsables de l'éducation de neuf élèves cette année. Les écoliers reçoivent la même instruction que dans une école primaire publique, à laquelle s'ajoute la méditation transcendantale (MT) et l'enseignement de 16 règles dites universelles: par exemple que le repos et l'activité sont les étapes du progrès, qu'il faut arroser les racines pour savourer les fruits, que l'ordre est présent partout dans la nature et que les opposés coexistent!

Les parents, qui paient 2400 $ par enfant annuellement, ne pratiquent pas tous la MT. Les jeunes effectuent deux séances quotidiennes de méditation. «Avec notre école, explique M. Simard, nous avons créé un précédent. On veut montrer au ministère de la Santé et à celui de l'Éducation, qu'un élève qui fait le silence en lui-même pendant quelques minutes avant le début des cours sera plus ouvert à l'enseignement.» Le silence ne serait pas une prière, mais un relaxant, afin d'apprendre à se connaître «avant de vouloir tout savoir».

Mme Gisèle Lefebvre, à la retraite après 35 ans d'enseignement primaire, a été chargée de l'éducation des jeunes, l'an dernier. Elle-même méditante, elle a beaucoup apprécié cette expérience: «Avec la MT, les enfants deviennent auto-référants. Cela ne leur enlève rien, mais ils deviennent plus calmes, plus doux. Les parents nous le disent.»

Mme Lefebvre raconte que depuis qu'elle pratique la MT régulièrement, elle a l'esprit plus clair: «En fait, la MT, c'est de l'éveil au repos. On va au-delà de la pensée, comme quand on se détend en écoutant de la musique. Sauf qu'avec la MT, on le fait deux fois par jour.»

Quant au ministère de l'Éducation, il a décidé de suivre les enfants de l'école de la Cité des Immortels pour voir ce qu'ils vont devenir lorsqu'ils arriveront au secondaire. Au cas où l'expérience s'avèrerait un succès, les responsables de l'école espèrent que le ministère en tiendra compte, car ils pensent que la méditation, c'est une des solutions à envisager pour lutter contre le décrochage scolaire...

La MT, ce n'est pas une religion

■ Le promoteur de la Cité des Immortels, Christian Simard, sait que son projet est critiqué, mais il l'explique par une méconnaissance totale de la méditation transcendantale: «La MT, ce n'est pas une religion. C'est une technique médicale de relaxation du corps et de l'esprit.»

M. Simard explique que la Cité n'a aucune affinité avec la Cité écologique du Verseau ni avec la mode actuelle du Nouvel Âge: «Nous ne vivons pas en communauté. Chacun est libre en pensée et en action. Il n'y a aucun contenu philosophique ni religieux dans la MT. Nous offrons seulement un cadre de vie agréable pour les gens qui souhaitent vivre une expérience différente, en pleine nature.»

Joint par *La Presse*, un porte-parole de l'organisme Info-Secte fait remarquer que des groupes américains ont dénoncé la MT aux États-Unis et le fait que le Maharishi ait supposément des propriétés un peu partout dans le monde.

Dans la région de Niagara, la Maharishi Veda Land tente aussi de lancer un vaste projet auquel le magicien canadien Doug Henningm un meditant connu prête son appui public.

D'autre part, une ancienne adepte de la MT, qui a préféré garder l'anonymat du fait de son statut professionnel, a raconté à *La Presse* que la MT finit par devenir un système hermétique réservé aux personnes qui ont de l'argent: «D'une certaine façon on te manipule, on t'empêche de penser autrement, raconte t-elle. J'en arrivais à m'hypnotiser moi-même en méditant. De plus, quand on médite, on peut prendre la vie en riant car on devient très relaxe. Mais quand on arrête, on retrouve la réalité en face de soi et tout change.»

Selon Christian Simard, cette personne n'a pas appliqué la MT comme il faut: «Il ne faut pas méditer plus de 20 minutes le matin et le soir. La méditation telle que prescrite permet de fournir au corps et à l'esprit une capacité de suractivité pour huit heures, mais s'il y a trop de méditation, c'est sûr que la personne va être dans la lune! Il ne faut pas en abuser.»

Le médium de la MT est ce qu'on appelle «le mantra». C'est un son que l'on répète dans sa tête, par exemple le bruit d'un caillou tombant dans un lac. La sonorité du mantra serait très pacifiante. Mais selon M. Simard, on ne peut pas s'hypnotiser, car il n'y a rien de verbal.

Le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, estime que la méditation transcendantale n'est pas tout à fait de la médecine, mais il ne la condamne pas.

«La MT, c'est plutôt du recueillement, mais cela peut être très bénéfique pour certaines personnes», estime le Dr Roy qui est au courant que certains médecins québécois prescrivent la MT à des patients souffrant notamment d'anxiété. Mais selon lui, ce n'est pas un traitement médical à proprement parler.

350 ANS

19 JUILLET AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL *fête*

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

● ► **L'Orchestre franco-québécois pour la jeunesse**
Théâtre de Verdure, Parc Lafontaine – 20h30 *(514) 873-4255*

● **L'International Benson & Hedges inc. – Édition spéciale du 350e**
Cinéma pyrotecnica – États-Unis
La Ronde – 22h00 *(514) 522-1245*

Les voiliers de l'espace
Terre ! Terre !
Planétarium Dow (français) 13h15
15h45 – 20h30 (anglais) 14h30 et 19h15
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

Montréal, ville de cinéma
La loi de la ville, de Michel Bouchard
20h35
Exposition : 17h00 à 22h00
Cinémathèque québécoise
Musée du cinéma
(514) 842-9763

Place du 350e
Métro Berri-UQAM
Brunch musical avec le **QUINTETTE DE CUIVRES PIERRE BÉDARD** – 12h00
Place à la fête foraine avec **BROUHAHA DANSE** – 14h00
DIMANCHE AU SOIR A MONTRÉAL : spectacle de variétés – 19h00
► **MAHMOUD GHANIA**, musique marocaine – 20h30
(514) 872-7292

LE GRAND JEU DE NUIT
Venez vivre l'histoire de Montréal, de 1642 à nos jours, dans la féerie d'un spectacle son et lumière. Des personnages géants, des éclairages somptueux, des projections sur les édifices, une trame sonore en double quadraphonie...
Une fabuleuse production du Théâtre Sans Fil.
Tous les soirs sauf les lundis. Sur la Place d'Armes – 21h30 Billets en vente au Réseau Admission *(514) 522-1245* et au Marché Bonsecours *(514) 872-7292*

animation

●► **Hôtels particuliers de McGill : visite auto-guidée et exposition**
Université McGill : carte-guide disponible au Burnside Hall (Sherbrooke et McGill College) et au Marché Bonsecours *(514) 398-4743* Jusqu'au 31 oct.

L'autre Montréal
Visites du Montréal des Montréalais
Carré Saint-Louis
(514) 521-7802

● **L'histoire du Sault-au-Récollet**
Paroisse de l'Ancienne Seigneurie de l'Île de Montréal Sault-au-Récollet
(514) 322-2328

● **Les dimanches animés du parc olympique**
La science en vacances
Parc olympique
(514) 252-3132

Montréal vu par les enfants
Ateliers-vidéo
Inscriptions jusqu'au 31 juillet
(514) 252-3024

● **Reconstitution des bouquinistes de Paris**
Promenade du Vieux-Port (près d'IMAX)
(514) 521-6055 Jusqu'au 26 juil.

● **Semaine française**
Île Notre-Dame, Vieux-Port, Complexe Desjardins et Place du 350e
(514) 872-7972

● **Visite à pied du Vieux-Montréal**
Vieux-Montréal – Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

● **L'héritage**
Parc Mandela
(514) 733-8323 Jusqu'au 12 oct.

expositions

► **Regards sur un paysage industriel : Le Canal de Lachine**
Centre Canadien d'Architecture *(514) 939-7026* Jusqu'au 25 oct.

► **Reliefs**
Palais de la Civilisation *(514) 872-4560* Jusqu'au 27 sept.

● **De l'autre côté de la montagne**
Exposition sur l'histoire du développement de C.D.N.
Dans les rues du quartier
(514) 488-5643 Jusqu'au 15 oct.

Dentelles anciennes et contemporaines
L'art dentellier en Belgique
Musée des Arts décoratifs de Montréal
(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

Évolution de la communauté noire anglophone de 1642 à nos jours
Black Studies Center
(514) 989-7373 Jusqu'au 15 oct.

Expotec / Imax
Vieux-Port, Jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

● **Histoire de jouets**
Les aventures de Ludo – Vieux-Port
(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.

Images du futur
Cinéma par ordinateur, holographie, multi-média – Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

● **Le dessin rebelle**
Centre Saidye Bronfman
(514) 739-2301 Jusqu'au 20 août

Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange
Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud
(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

● **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**
Églises St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

● **Les enfants de Montréal**
L'histoire de l'enfance de 1642 à 1992
Maison du pressoir,
10865 rue du Pressoir – 13h00 à 20h00
(514) 280-6783 Jusqu'au 8 nov.

Mission Montréal
Musée David M. Stewart
(Île Sainte-Hélène)
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal 1942-1992**
L'anarchie resplendissante de la peinture
Galerie de l'UQAM,
Pav. Judith Jasmin (JR-120)
(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie
Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal, terre d'asile**
L'accueil des réfugiés à Montréal
Oratoire St-Joseph
(514) 528-1959 Jusqu'au 26 juil.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201, av. des Pins O.
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

● **Pointe-aux-Trembles en évolution**
Maison Wilson-Beaudry – 10h00
(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.

● **Points de vue**
Centre de la montagne, Parc du Mont Royal
(514) 844-4928 Jusqu'au 1er nov.

Rome, 1000 ans de civilisation
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

● **Rosemont, une histoire de quartier**
Collège de Rosemont, carrefour étudiant
(514) 597-2581 Jusqu'au 9 août

Transit 92
Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis
(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

● **Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Bibliothèque Atwater
(514) 931-7531 Jusqu'au 29 juil.

► **Marché Bonsecours**
350, rue St-Paul Est
Montréal, une histoire à suivre : une exposition exceptionnelle; l'histoire comme vous ne l'avez jamais vue.
Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal : une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.
À mille lieux : des installations-vidéo.
Kahswenhtha : une introduction à la culture amérindienne.
● ***Omnicité :*** vidéo interactif
Exposition temporaire :
● ***Les marchés publics à travers les âges de Montréal – 1642-1992***
(514) 872-7292
Tous les jours, de 10h à 20h

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

● **Dimanche matin, Montréal m'attend**
Des retrouvailles exceptionnelles où chacun des arrondissements de Montréal reçoit une région du Québec pour faire la fête avec elle et lui offrir l'amitié des Montréalais. Aujourd'hui, l'arrondissement Villeray / Saint-Michel / Parc Extension célèbre ses retrouvailles avec la région Abitibi / Témiscamingue. Tout de suite après la célébration eucharistique de 9h00, suivra le programme de la fête : circuit découverte, dîner champêtre, animation, musique et divertissements de toutes sortes. Parc Jarry – 9h00 à 17h00 *(514) 872-7292*

● **Activité gratuite** ► **Activité vedette**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal — Tourisme Québec — Canada

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A AI 1ERE, 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

CONCESSION AÉROPORTS
Dorval: 100,000$. Mirabel: 60,000$. Tél.: 442-9414, fax: 398-9877

GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 94.

LE COMMENSAL
Recherchons associé(e) avec expérience pour production de germinations biologiques. Nous disposons d'une machine à germer d'une capacité de 800 lbs par semaine, d'espace d'entreposage et de chambres froides. Info: jour 845-0248, soir 984-0633.

PHARMACIE établie depuis 1954. Commerce seulement. Bons chiffres d'affaires. En Montérégie (Ormstown). Local à louer, superficie 2 194 pi car. Pour rendez-vous: C.P. 208, Ormstown, J0S 1K0.

RECHERCHE MÉCÈNE pour étude en restauration d'peuvres d'art. Inscription confirmée à la Sorbonne, sept. 92. Remboursement par service professionnel de restauration, au retour. Écrire à: La Presse réf. 09323, C.P. 6041 Succ. A, Montréal, Qc. H3C 3E3.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

GÉRANT(E) d'arcade demandé(e), bien organisé(e) travaillant(e), doit avoir 3 000 $ comptant, salaire de basse + commission, expérience préférable. Envoyez c.v. à Telecouleur. 861-2496.

714 FRANCHISES

CAUSE départ, Centre du rasoir à Duvernay, 125 000$. 668-4488

718 ARGENT DEMANDÉ

AI BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **PROPOSITIONS D'AFFAIRES** de **LA PRESSE** pour obtenir les **MEILLEURS RÉSULTATS.**
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

Centraide



Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

68036464

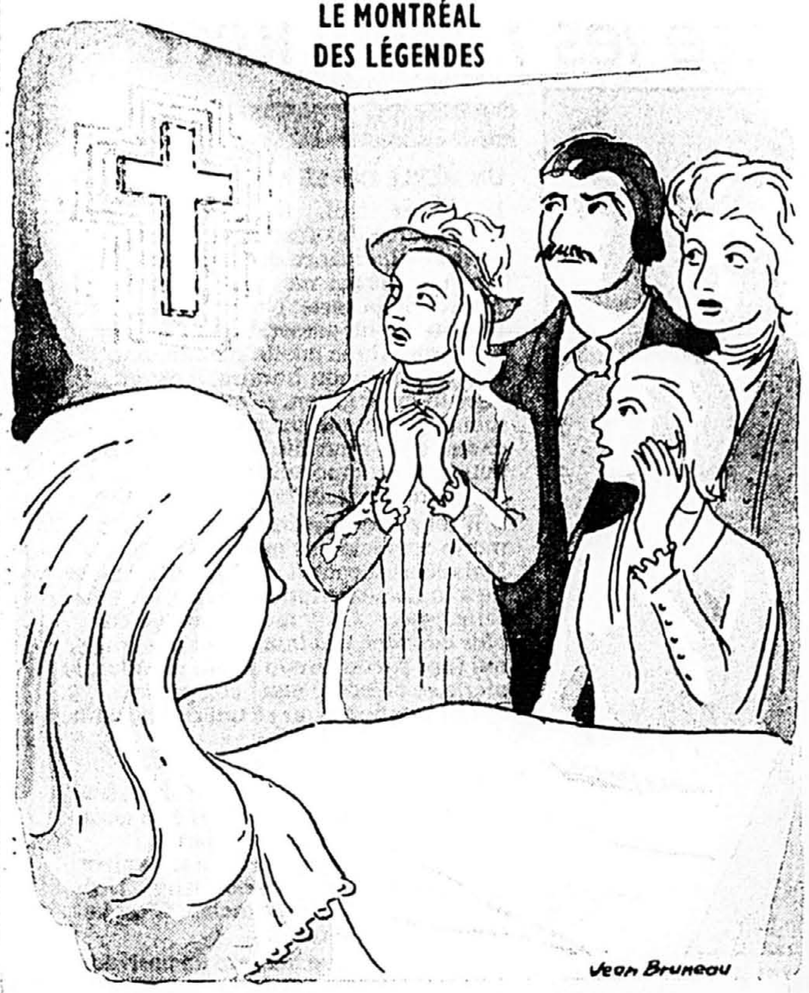
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

MONTRÉAL EN BREF



LE MONTRÉAL DES LÉGENDES



Le crucifix qui bougeait



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSIÈRE
collaboration spéciale

Il y a les vrais et les faux miracles; ceux qui sont officiellement reconnus par les autorités religieuses et ceux qui sont dénoncés par les mêmes autorités. On n'oserait mettre en doute les guérisons attribuées à l'intercession de saint Joseph et du «bon frère André». Mais on ne peut longtemps prêter confiance à ce qui s'est passé à Saint-Sylvestre ou Saint-Frédéric, ou même encore sur la rive sud, non loin de Montréal, alors que, pensait-on, la Sainte-Vierge apparaissait au travers des branches d'arbres.

Pourtant, l'histoire nous raconte le récit de plusieurs phénomènes inexplicables: des statues qui pleurent ou qui suintent le sang, des statues qui ouvrent les yeux, etc. On a complètement oublié le crucifix qui bougeait, rue Beaudry à l'été de 1886.

Montréal, à ce moment-là, a d'autres préoccupations. La ville vient de connaître une de ses pires inondations. Plus de 7000 résidences et édifices commerciaux ont été endommagés par l'eau du Saint-Laurent. À l'ouest de la rue Amherst, on parle plus du premier train qui vient de quitter la gare Dalhousie pour se rendre à Fort Moody, sur la côte du Pacifique. Enfin, plusieurs s'intéressent au fait que l'évêque Édouard-Charles Fabre devient le premier archevêque de Montréal. Et pourtant, dans le voisinage de la rue Beaudry, les langues vont bon train!

Au miracle!

Depuis des jours, Onésime Aubin prie sans cesse pour obtenir la guérison d'une jeune fille de 20 ans qu'un pénible mal de jambe retient au lit. Dans sa demeure du 323, rue Beaudry, Onésime a installé un petit oratoire. Sur un des murs, se trouve un crucifix. Il implore sans cesse la guérison de sa compagne. Vient un moment où il est assuré que tout ira pour le mieux: le crucifix se met à bouger de gauche à droite et de droite à gauche! Il crie au miracle!

En un rien de temps, la chose se sait dans tout le quartier. Les voisins commencent à défiler dans la chambre, dans l'espérance d'assister à une répétition du phénomène.

À peine une dizaine de jours après la première manifestation «céleste», un journaliste apprend la chose et se rend visiter la chambre. Il espère voir de ses propres yeux bouger le crucifix. Mais la soeur de la malade, en instance de guérison, lui interdit l'entrée de la chambre. Elle lui parle quand même du miracle et ajoute que la malade, depuis quelque temps, «éprouve un soulagement considérable». Notre journaliste s'empresse alors de rédiger la nouvelle pour son journal.

Un des prêtres de la paroisse, le père Lauzon, inquiet de l'allure que prenait «la chose», requiert la prudence. Il demande à la soeur de la malade d'empêcher la visite de la chambre «miraculeuse». Son conseil, pour ne pas dire son ordre, n'est pas suivi à la lettre. Des voisins continuent à pénétrer dans la pièce. Comme Dieu ne récompense jamais la désobéissance, «la croix cesse de se mouvoir». Et c'est la fin du miracle de la rue Beaudry!

Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière sont deux des principaux spécialistes de l'histoire du Canada.



Mimétisme ou pur hasard ?

Cette jeune enfant (photo du haut) que notre collègue a surprise sur une énorme pierre du parc linéaire du Vieux-Port de Montréal ne s'en doutait peut-être pas (ou peut-être que si....) mais elle reprenait un geste qui est désormais familier aux habitués du Vieux-Montréal, soit celui que fait Marguerite Bourgeoys dans le monument qui lui est consacré à proximité du palais de justice.

PHOTOS ROBERT NADON et PIERRE CÔTE, *La Presse*

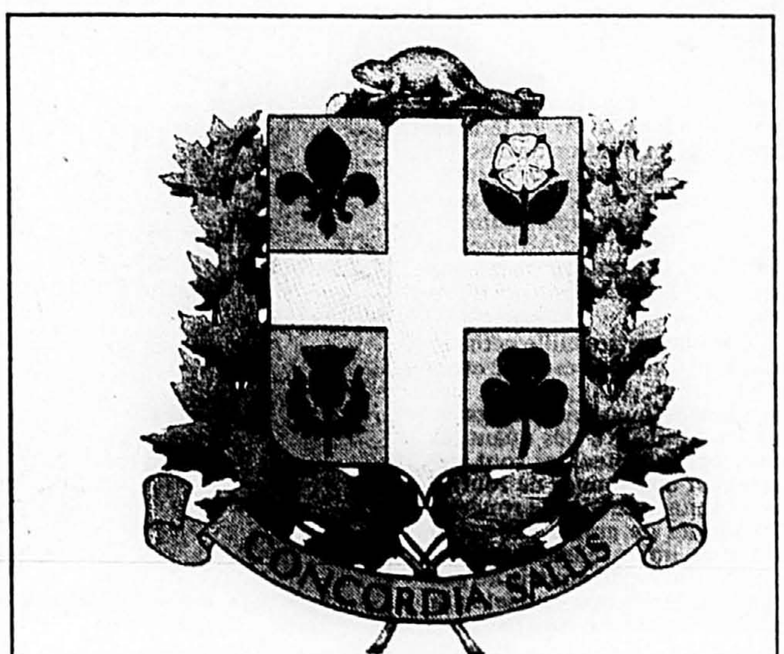
MONTRÉAL AU QUOTIDIEN



C'est arrivé un 19 juillet

1833 — Jacques Viger, premier maire de Montréal, propose l'adoption par le conseil municipal des armoiries de la ville ainsi que la devise. Les armoiries de la «Corporation de Montréal» (ci-dessus) proposent les symboles des quatre pays (France, Angleterre, Ecosse et Irlande) qui sont à l'origine de Montréal, entourés d'une banderole sur laquelle on a inscrit la devise *Concordia Salus*. À droite, les armoiries actuelles de Montréal.

1981 — Le Grand Prix cycliste de Terre des Hommes se déroule sur un circuit de l'île Notre-Dame.



La Petite Patrie

LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

Il y a quelques décennies, je naquis dans un beau quartier de la rue Saint-Denis, la «Petite Patrie» de Claude Jasmin qui était d'ailleurs mon voisin d'en face.

J'ai presque assisté à la construction du beau théâtre «Château» où j'allais, jeune fille, visionner deux longs métrages au coût de 25 cents au balcon et de 35 cents au parterre.

Le soir lorsque nous étions couchés, le bruit des tramways accompagnait notre sommeil. La rue nous semblait tellement large qu'il ne nous venait pas à l'esprit de la traverser pour jouer de l'autre côté.

Le docteur, le dentiste, le salon funéraire, le restaurant, la pharmacie, tout cela faisait partie de notre entourage, ce qui veut dire que nous n'avions pas à aller bien loin pour nos besoins sauf lorsque nous avions à magasiner pour nous vêtir. Tout cela se trouvait rue St-Hubert. Comme nous l'avons arpentée cette chère rue!

Pour nous amuser nous allions au parc «Boyer» qui était à un sacré bout de chemin de notre maison. Ce qui ne nous empêchait pas d'y aller seuls, même en très bas âge.

J'ai aimé le quartier de mon enfance et j'y pense parfois avec nostalgie.

Madeleine NANTEL LEBLOND,
Montréal

À tire-d'aile...

Les nichoirs en céramique sont-ils efficaces contre les moineaux?



PIERRE GINGRAS

■ Les nichoirs en terre cuite sont-ils délaissés par les moineaux au profit des hirondelles?

Danielle Locas est céramiste à Saint-Lambert. Elle fabrique des nichoirs à hirondelles bicolores depuis neuf ans et soutient que les moineaux ne s'y sont jamais installés, alors que les hirondelles y ont niché régulièrement. Il s'agit de petites cabanes en terre cuite de forme arrondie, suspendues à une corde, écrit-elle. L'artiste fait valoir qu'en plus d'être décoratifs, les nichoirs bougent légèrement au vent, ce qui semble en éloigner les moineaux.

Les propos de Mme Locas m'ont grandement intrigué. Au point où j'ai demandé conseil à plusieurs experts dont M. Dion, de Saint-Placide, sur la rive nord du lac des Deux-Montagnes.

Bien connu pour ses croisades pour le rétablissement de la population du merle bleu, André Dion est aussi renommé pour sa passion pour les hirondelles noires. Cette année, il en héberge pas moins de 70 couples. Sur sa propriété, on peut compter des dizaines de nichoirs, dont plusieurs condos. Et un certain nombre d'entre eux sont dans sept gourdes en terre cuite. Or, il affirme que ses cabanes et condos ont tous été envahis un jour ou l'autre par des moineaux. À l'exception de ces gourdes en terre cuite. «Jamais je n'ai vu de moineaux approcher ce genre de nichoir», a-t-il souligné.

D'autres experts comme Normand David, le directeur de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, Pierre Bannon, de la Société québécoise de protection des oiseaux, ou encore Henri Ouellet, le responsable du département ornithologique au Musée canadien de la nature, à Ottawa, n'ont jamais entendu parler du phénomène. M. Ouellet reste un peu sceptique. Normand David, lui, fait valoir que s'il est vrai que le moineau préfère les nichoirs et les anfractuosités dans les édifices, il y a fort à parier que les moineaux devraient s'adapter tôt ou tard à ces habitations encore peu répandues chez nous.

Si les nichoirs de Mme Locas se déplacent légèrement avec la brise, ce n'est pas le cas chez M. Dion, les gourdes en céramique étant immobiles en raison de leur poids considérable. Pourquoi les moineaux dédaignent-ils les nichoirs en céramique? Je n'ai trouvé aucune réponse satisfaisante jusqu'à maintenant.



Un nichoir d'oiseaux en céramique. PHOTOS PIERRE McCANN *La Presse*



Un merle d'Amérique, capté par le photographe Pierre McCann, de *La Presse*

En bref

● À la suite de la chronique où je mentionnais avoir vu un merle bleu à deux pas de Kiamika, dans la région de Mont-Laurier, en précisant qu'il s'agissait peut-être d'une première, Anne Ouelette de Ferme-Neuve, une petite localité un peu plus au nord, signale que cette espèce niche depuis au moins quatre ans près de chez elle.

● «À ceux qui veulent acheter un bain en béton pour les oiseaux, un artisan les vend 35$ US, le long de la route qui relie Biddeford et Kitteery, vis-à-vis Kennebunk Port. C'est une aubaine. Je n'ai rien vu de semblable ici pour moins de 100$», indique Jean-Marie Gouin. Ce lecteur de Montréal voudrait aussi obtenir des tuyaux pour attirer les hirondelles noires.

Le carnet d'observation

UN MERLE QUI SE MET... AU PAIN

■ «Chez moi, il y a un merle d'Amérique qui s'est mis... au pain, écrit Lucille Prince de l'île Bizard. Je n'en croyais pas mes yeux de le voir picorer de la sorte. Nous avons cru à tort que ça lui passerait, un cas isolé, mais non, il me guette maintenant. Connaissant mon horaire, il est en attente sur le gazon, se mêle à la troupe, montant presque sur mon patio pour chercher sa nouvelle pitance avec les autres. Ce comportement est-il vraiment habituel ?» demande-t-elle.

Il est plutôt inusité en effet que le merle apprécie nos produits cuisinés. Mais cela est connu, semble-t-il, si on se fie à la documentation scientifique sur cette espèce. On y mentionne qu'en plus des vers, des insectes et des fruits, qui font partie de son menu régulier, le merle se présente aussi aux postes d'alimentation pour se nourrir de pain.

PESTICIDES ET MERLES BLEUS

■ Il ne faut pas se faire d'illusion: les herbicides et les insecticides que nous utilisons pour obtenir un gazon toujours plus beau que celui du voisin ont aussi leurs effets secondaires. Un peu comme les médicaments. C'est la vengeance du pissenlit.

Il est connu que nombre de pesticides sont très nocifs pour la santé humaine. Il en est de même pour la vie sauvage. René Lachance, de Saint-Antoine des Laurentides, rapporte que des amateurs d'oiseaux avaient la chance d'observer deux couples de merles bleus qui nichaient dans leur cour. Après un arrosage chimique du gazon, on a trouvé deux des oiseaux morts sur le sol. Tout laisse croire que les oiseaux qui mangent des insectes terrestres seraient morts après avoir ingurgité des bestioles empoisonnées.

Les centres hospitaliers du Québec traitent chaque année des centaines de cas d'intoxication par les pesticides. On peut deviner que les conséquences sur la faune locale sont aussi dangereuses. Mais quand on est convaincu que les pissenlits sont des fleurs horribles qu'il faut s'empresser de détruire, il faut bien vivre avec les conséquences de nos actes.

QUAND LES MINOUS SONT ABSENTS...

■ «Juste un mot pour vous signaler quelque chose d'assez inusité! J'ai surpris des oiseaux qui vidaient littéralement le bac de nourriture sèche que j'achète chez le vétérinaire et que je laisse à l'extérieur par grands froids pour les chats errants», écrit André Piette de Pierrefonds. M. Piette estime qu'il s'agit d'étourneaux sansonnets, ce qui, faute d'une description plus détaillée, me semble fort possible.

Les petits compagnons

Vingt ans plus tard, Hemmingford conserve ses charmes



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

■ À Hemmingford, plus ça change, moins c'est pareil. Vingt ans après ma toute première visite au parc, j'y suis retourné avec beaucoup de curiosité et de plaisir. En famille aussi, dans ces lieux qui avaient pour mission initiale de «donner, à ceux qui n'auront jamais la possibilité de visiter l'Afrique, d'étudier la vie d'animaux sauvages placés dans des conditions très peu différentes de leur habitat naturel», dixit Jimmy Chipperfield, concepteur des parcs safari.

Joyeux babouins

Je ne suis certes pas allé cette fois-ci fourrer mon nez dans les quartiers d'hiver (guère utilisés en été et dénoncés un temps par la SPCA), mais ma première impression était celle d'un site d'une rigoureuse propreté et d'un aménagement paysager amélioré (la végétation ayant pris avec le temps toute son ampleur). Ceci, grâce à une armée de jardiniers et de préposés qui s'assuraient avec zèle que ça tourne rondement.

Première surprise de taille cependant: on ne visite plus les lions ni les singes, comme autrefois. Finie donc l'époque hardie et tarzanesque où de joyeux babouins venaient s'installer en maîtres des lieux sur le capot de votre auto. Se permettant impunément et impertinemment de jouer avec vos essuie-glaces. Ou d'arracher avec un peu de malice et beaucoup de conscience professionnelle le vinyle ou la toile des voitures décapotables.

À cette époque historique aussi, lorsqu'on pénétrait avec un pincement au coeur dans le secteur des lions, il était essentiel et prudent de garder toutes les portes et les vitres fermées (même au risque d'un coup de chaleur en plein soleil et sans air conditionné). Et c'est vrai qu'un authentique et délicieux frisson vous parcourait l'échine lorsque le roi des animaux daignait enfin frôler votre pare-choc, ou ronchonnait pour crime de lèse-majesté territoriale. Heureusement que des autos-patrouille (avec tireurs aguerris à bord) étaient là pour rassurer les esprits en cas de panne.

Bec prompt et vorace

Aujourd'hui, la visite en voiture permet surtout de caresser le museau des cerfs dits «du Père David», de l'immense girafe, ou du lama hautain dont on craint à tout moment qu'il ne vous crache dessus (comme dans les aventures de Tintin), si vous ne livrez pas la marchandise. Parmi les animaux les plus familiers il faut signaler sûrement les vaches italiennes Chianina, les petits ânes, les chameaux (à deux bosses, les dromadaires d'Afrique n'en ayant qu'une) très attirés par les automobiles ayant de copieuses réserves de moulée. Les zèbres aussi. Quant aux autruches, mieux vaut leur donner les graines avec prudence et rapidité dans le creux de la main: c'est qu'elles ont le bec prompt et vorace, les coquines!

Tous ces herbivores cohabitent pêle-mêle. Venus des différents continents et vivant en paix, ils donnent une impression bigarrée (comme le Québec moderne) d'un grand ensemble multiculturel et multiethnique. Seul un énorme éléphant, tout seul et triste dans une surface réduite, et tirant ses chaînes comme un forçat, faisait un peu pitié, loin de sa savane africaine.

Chèvres pygmées

Observables d'une passerelle de bois, les lions (jadis seigneurs et maîtres de la place), les tigres, les loups, les hyènes, les ours et les primates semblent un peu à l'étroit et comme écrasés dans des enclos beaucoup plus réduits, moins bien entretenus et bordés, à certains endroits, d'un fossé d'eau stagnante.

Le site le plus sympathique et intime, par contre, demeure certainement la ferme des petits. Là, un adorable troupeau de chèvres pygmées de tous âges (du bébé chevreau tout pataud jusqu'à la maman enceinte) est d'un accès très facile pour les petits enfants et sans danger aucun. Ce qui, pour les petits citadins, permet un contact direct et tactile avec des animaux très familiers, sans malice, ni méchanceté.

D'autre part, le sentier des chevreuils, avec son habitat indigène bien ombragé et naturel, garde une belle allure reposante et fraîche les jours de canicule. Il permet de cotoyer, outre nombre de cervidés aux bois superbes, un magnifique paon qui vous fait fièrement la roue. Enfin, question animation, le parc offre aussi des tours de poney ou à dos d'éléphant.

Girafes jumelles

Ouvert en juillet 1972, le Parc safari d'Hemingford a reçu plus de six millions de visiteurs depuis. Il a certes connu de sérieuses difficultés financières en 1983 et a alors été racheté de la compagnie américaine fondatrice par trois de ses employés canadiens.

Question reproduction, ce parc se vante d'avoir vu la naissance des premières girafes jumelles en captivité au monde, sans compter les 37 autres nées là à ce jour, la deuxième naissance d'un éléphant d'Afrique au Canada et la première naissance de guépards en captivité au monde.

Pour nourrir ses mille petits et grands pensionnaires de 62 espèces (ceux-ci sont pourtant copieusement bien gâtés et gavés par les touristes), des quantités énormes de victuailles sont nécessaires: 350 tonnes de fourrage, 45 tonnes de viande rouge et 225 tonnes de grains par an. Il faut dire qu'un éléphant a besoin de 150 kg de nourriture par jour et de 80 litres d'eau, selon la brochure explicative du parc.

S'il n'atteint pas la perfection absolue, le Parc safari d'Hemmingford semble faire des efforts notables. Il a donc sa raison d'être pour satisfaire notre curiosité et éduquer les petits comme les grands.



Fini l'époque héroïque où les babouins taquins venaient impunément vous arracher vos essuie-glaces!